



Chancellerie d'Etat

Château cantonal

1014 Lausanne

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2018

du Département des finances et des relations extérieures

Chaque entité est présentée selon les rubriques suivantes

- Événements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Groupes de prestations
- Sources d'informations complémentaires

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)

Rapports annuels en ligne, par entité

- Secrétariat général du département des finances et des relations extérieures (SG-DFIRE)
- Office des affaires extérieures (OAE)
- Statistique Vaud (StatVD)
- Direction générale de la fiscalité (DGF)
- Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
- Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL)

2018 au Département des finances et des relations extérieures

La «Stratégie fiscale 2019-2023» ciblée sur les personnes physiques a clairement marqué l'année 2018 au plan politique. Annoncée le 6 juin et précisée le 29 octobre par le Conseil d'État, elle concrétise des engagements pris dans le cadre du programme de législature. Intégrée au budget 2019, elle prévoit la baisse de 2 points (1 en 2020 et 1 en 2021) du coefficient cantonal d'imposition. La déduction fiscale pour frais de garde passera de 7100 à 8100 francs dès 2020, celle pour primes d'assurance-maladie de 2000 francs (2018) à 3200 francs (2020), dans le sillage de l'initiative «Pour une baisse d'impôt pour la classe moyenne». Le total des mesures atteindra 112 millions en 2021, soit plus de 3 points d'impôts.

Planification et déterminations financières

Dans le cadre de la planification financière du Programme de législature, le Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI) a élaboré les scénarios financiers qui ont soutenu les décisions du Conseil d'État dans sa stratégie fiscale à l'horizon 2023. Outre les éléments financiers habituels, l'exposé de motifs du budget 2019 s'est vu enrichi des adaptations législatives nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie ainsi que d'un grand nombre de réponses aux interventions parlementaires relatives aux sujets concernés.

Dans le cadre de ses activités courantes, le SAGEFI a émis 640 déterminations. Ces préavis, qui concernent l'ensemble de l'Administration cantonale portent principalement sur des demandes de crédits supplémentaires, des décrets d'investissement et des projets de modification de loi avec des incidences financières significatives. Le service a conduit en outre diverses réflexions et débuté les analyses en vue de la migration en 2022-2023 de l'actuelle plateforme d'information financière SAP sur un environnement SAP/S4. La Commission des finances se montrant attentive au bouclage des objets d'investissement au terme des travaux, un important rattrapage a été réalisé depuis deux ans dans ce domaine. Le Gouvernement a pu adopter ainsi une centaine de propositions de bouclage, et cet effort continuera en 2019.

Ménage courant, dette et investissements

Le chef du département Pascal Broulis a présenté le 19 avril les comptes 2017 de l'État, qui se soldent par un excédent de 147 millions. Le résultat de l'exercice intègre des écritures de bouclage, des préfinancements et d'autres attributions liées à la mise en œuvre dès 2019 de la RIE III vaudoise pour un total de 494 millions. Hors ces éléments extraordinaires, la croissance des charges courantes reste contenue à 2,2%, comme l'année précédente. La progression des revenus et celle des recettes fiscales en particulier confirment la reprise amorcée en 2016, qui reste toutefois largement tributaire de facteurs conjoncturels et d'effets exceptionnels.

S'agissant des investissements bruts, des nouveaux prêts et des garanties activées, l'État a injecté globalement 570 millions dans l'économie vaudoise en 2017. Au final, la dette nette du Canton poursuit sa légère croissance amorcée en 2014 pour atteindre 825 millions au 1^{er} janvier 2018. Une nouvelle tranche de recapitalisation de la Caisse de pensions de l'État ainsi que le volume des investissements expliquent principalement cette progression, qui devrait se poursuivre de manière maîtrisée. La solidité financière du canton a été soulignée une nouvelle fois par l'agence Standard & Poor's qui lui a confirmé à deux reprises en 2018 sa note «AAA».

Politique fédérale et rayonnement du canton

En 2018, l'Office des affaires extérieures (OAE) a poursuivi ses engagements afin de promouvoir les intérêts du canton de Vaud, développer ses relations et renforcer son image sur les scènes fédérale, intercantonale, transfrontalière et internationale. L'Office a suivi un nombre important de dossiers de politique fédérale impliquant divers transferts de compétences ou de charges contraires aux principes du fédéralisme. Sur la scène transfrontalière, les activités de l'OAE se concentrent principalement sur le développement des projets Interreg, l'amélioration des liaisons lacustres transfrontalières sur le Léman ou encore le maintien et le développement des relations avec les autorités françaises. L'accueil des fédérations sportives internationales et leur mise en réseau avec les organisations internationales font également partie des démarches de l'Office pour favoriser le rayonnement du canton au-delà de ses frontières.

Immeubles, construction et logistique

Le Conseil d'État a décidé en juin 2018 la création de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), qui a remplacé le SIPaL au 1^{er} janvier 2019. Au-delà du changement de nom, la structure générale de l'entité a été revue afin de gagner en efficacité, notamment par l'instauration de nouveaux processus internes et par la mise en place d'un état-major, qui regroupe les fonctions transversales de support, les affaires stratégiques et la construction durable. L'année a été marquée en outre par l'arrivée de plusieurs cadres au sein du service, à savoir le nouveau conservateur des monuments et sites, la nouvelle directrice des achats et de la logistique ainsi que le nouveau directeur de l'immobilier et du foncier.

Toujours aussi fortement sollicité, le SIPaL a piloté en 2018 plus de 140 projets et constructions pour un budget global de 3,2 milliards de francs, ce qui constitue un nouveau record. D'importants chantiers ont été achevés dans l'année, parmi lesquels la restauration du château Saint-Maire, inauguré le 14 avril, la construction du Synathlon de Dorigny, l'agrandissement de la HEIG-VD à Yverdon-le-Bains, l'assainissement des infrastructures des EPO à Orbe, ou encore la surélévation d'un bâtiment administratif à la Riponne. D'autres réalisations emblématiques pour le canton sont toujours en cours, comme le Musée cantonal des beaux-arts et les logements pour étudiants (Vortex) à Chavanne-près-Renens. Dans le cadre de sa fonction logistique, le service a poursuivi également la préparation de réformes importantes, dont celle des achats de l'État (RefA).

Fiscalité

Sous le slogan «Évite des soucis, remplis ta DI – Dès 18 ans, dépose ta Déclaration d'Impôt», la Direction générale de la fiscalité a lancé en début d'année 2018 une vaste campagne de sensibilisation dans les centres professionnels, les gymnases et l'École de la transition. Les échanges avec la population se sont poursuivis avec la reconduction de l'opération «En route avec les impôts». Soucieuse d'être une éco-administration et de diminuer la consommation de papier, le fisc vaudois a développé de nouvelles prestations en ligne.

La DGF poursuit en outre son adaptation au découpage territorial ainsi que son processus de modernisation et d'utilisation efficiente des ressources. Dans ce contexte, le Conseil d'État a décidé de regrouper les activités des Offices d'impôt de Morges sur Nyon et de Payerne sur Yverdon-le-Bains, ainsi que de déplacer les activités du Registre foncier de Cully vers Lausanne et Vevey dès le 1^{er} octobre 2018.

Secrétariat général du département des finances et des relations extérieures (SG-DFIRE)

Groupes de prestation du SG-DFIRE

- 702.1 Etat-major
- 702.2 Ressources humaines URH DFIRE
- 702.3 Activités spécifiques

702.1 Etat-major

Appui au Chef de département et aux services dans la gestion des affaires départementales, dans les activités de membre du CE ou toute autre activité de nature politique.

Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers pour le Chef de département.
- Appui au Chef de département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Conception, organisation et mise en oeuvre de la communication du département.
- Lien départemental avec le Grand Conseil.
- Lien départemental avec la Cour des comptes.
- Analyses économiques, politiques et juridiques.
- Appui en gestion RH et en matière de politique du personnel.
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD + réponses aux interventions parlementaires.
- Lien avec les commissions permanentes du Grand Conseil.
- Salines Suisses SA et Palexpo SA – lien avec le représentant de l'Etat au Conseil d'administration et avec les signataires de la convention d'actionnaires.
- Participation aux séances des COPIL Infofisc (DGF) et REFA (CADEV).
- Secrétariat, agenda, déplacements.
- Comptes et budget du service (OAE, StatVD, SG) - SP 051.

- Appui juridique au SIPAL, au SAGEFI et au Registre Foncier.
- Support informatique, logistique et économat.
- Coordination avec la DGF, le SIPAL et le SAGEFI, ainsi qu'avec l'OAE et StatVD.
- Réponses à diverses consultations cantonales et fédérales.
- Application des lois sur les subventions (LSubv) et sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales (LPECPM).
- Inventaires sur les Subventions et Participations.
- Membre de la Commission de péréquation entre le Canton et les communes (COPAR).
- Secrétariat de l'Organe de prospective et gestion des séances.
- Appui général à la Conférence des directeurs des cantons (CdC) latine et suisse.
- Suivi et appui au chef du département dans le cadre des débats parlementaires relatifs à la CdC.
- GT Assurances de l'Etat de Vaud.
- Rédactions diverses pour le chef du département.
- Représentant de l'Etat de Vaud au Conseil d'administration de Biopôle SA.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DFIRE.
- Autres services cantonaux.
- Divers organismes para-étatiques.

702.2 Ressources humaines URH DFIRE

Gestion des Ressources humaines du département - fonction transversale.

Descriptif

- Appui et conseil aux services en matière de respect des normes légales, suivi administratif, recrutement, formation, mobilité, gestion du temps de travail et de l'absentéisme, développement des compétences cadres, entretiens d'appréciation, relations de travail et démarches de réorganisation.
- Gestion et suivi des effectifs.
- Coordination de l'ensemble des prestations RH délivrées par le Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV).
- Développement de la fonction RH départementale.
- Appui et coordination dans les entités du département.
- Appui RH aux magistrats et aux collaborateurs de la Cour des comptes.
- Formation et encadrement d'apprenti-e-s.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Chefs de service, cadres, collaborateurs, apprentis et stagiaires du département.
- Candidats et partenaires externes.
- Centre d'Education Permanente (CEP).

702.3 Activités spécifiques

Descriptif

- Liquidation des successions dévolues à l'Etat.
- Gestion du droit à la pension des anciens CE et Juges cantonaux.
- Participations
 - Mise en oeuvre de la réglementation. Informations juridiques et conseils aux services de l'ACV concernés. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat. Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
 - Suivi des participations financières et personnelles rattachées au DFIRE et contrôle du respect de la réglementation en la matière.
 - Suivi des participations financières à Palexpo SA et Salines Suisses SA.
- Subventions
 - Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat.
 - Etablissement, actualisation et développement de l'inventaire annuel des subventions.
 - Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
- Suivi du projet "Plateforme10".
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL):
 - Examen des adjudications par le SG.
 - Examen des dossiers sous l'angle juridique des sections Archéologie et Monuments et sites.
 - Support, notamment juridique, au sein du SG.
- Participation à la Commission foncière II et à la Chambre des architectes.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Administration cantonale vaudoise.
- Etablissements de droit public.
- Communes.
- Particuliers.
- Entreprises.
- Anciens conseillers d'Etat/juges cantonaux.

Sources d'informations complémentaires

Site internet

www.vd.ch/dfire (<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-des-finances-et-des-relations-exterieures-dfire/>)

Office des affaires extérieures (OAE)

Projets particuliers et réalisation des objectifs 18 de l'OAE

- Politique fédérale et rayonnement du canton
- Projets particuliers

Politique fédérale et rayonnement du canton

En 2018, l'Office des affaires extérieures (OAE) a poursuivi ses démarches afin de défendre les intérêts du canton de Vaud auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens. Sur la scène fédérale, l'Office a travaillé, en étroite collaboration avec les services-métiers, sur les dossiers de la réforme de la fiscalité des entreprises, de la péréquation financière, des développements ferroviaires et autoroutiers, de la transition numérique ou encore sur les dossiers liés au financement et aux coûts de la santé. Il a également suivi de près le développement des relations avec l'Union européenne, notamment par le biais de la Conférence des gouvernements cantonaux. L'OAE a aussi participé au développement des échanges entre le Conseil d'Etat et la députation vaudoise aux Chambres fédérales, que ce soit dans le cadre de la Conférence des affaires fédérales ou par des échanges ponctuels et bilatéraux lors du traitement de dossiers particuliers par les commissions ou les Chambres. Sur la scène transfrontalière, l'action de l'Office se concentre principalement sur le développement des projets Interreg, sur l'amélioration des liaisons lacustres transfrontalières sur le Léman ou encore sur le maintien et le développement des relations avec les autorités françaises, dans le cadre du Conseil du Léman ou d'arcjurassien.ch. Enfin, l'accueil des fédérations sportives internationales et leur mise en réseau avec les organisations internationales font partie des activités de l'Office pour favoriser le rayonnement du Canton au-delà des frontières cantonales et nationales.

Projets particuliers

Conformément au programme de législature, l'OAE s'est employé, pour le compte du Conseil d'Etat, à suivre, participer et faire entendre le point de vue vaudois dans l'élaboration de projets impactant le canton de Vaud, sur les scènes fédérales, intercantionales ou transfrontalières. Ces démarches ont souvent été entreprises en étroite collaboration avec d'autres cantons, dans le cadre d'actions concertées de manière bilatérale ou par le biais des conférences spécialisées ou gouvernementales. Nombre de ces actions ont visé à préserver les principes fondamentaux du fédéralisme et à lutter

contre la centralisation et les transferts de charge sur les cantons.

Groupes de prestations de l'OAE

302.7 Relations extérieures

Pour le compte du Conseil d'État et en concertation avec les départements de l'administration cantonale, assurer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et le développement de la politique extérieure du canton de Vaud aux niveaux intercantonal, fédéral, transfrontalier, européen et international.

Descriptif

- Appuyer le Conseil d'État et son administration dans la définition et la conduite de la politique extérieure du Canton de Vaud.
- Assurer la coordination des activités gouvernementales et départementales en matière d'affaires extérieures.
- Assurer le suivi et le développement des relations avec la Confédération et défendre les intérêts du canton de Vaud à Berne.
- Assurer le suivi et le développement des relations et collaborations intercantionales, tant bilatérales que multilatérales, et participer à la promotion du fédéralisme coopératif.
- Assurer le suivi et le développement des relations Suisse-UE et des collaborations transfrontalières (notamment, gestion du programme Interreg France-Suisse).
- Assurer le suivi et le développement de la politique vaudoise à l'égard des organisations internationales (notamment en matière d'accueil d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales).
- Assurer le suivi et le développement de la Métropole lémanique.
- Appuyer le Conseil d'État et son administration dans leurs démarches permettant d'assurer le rayonnement du Canton.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'État, départements/services de l'administration cantonale, Groupe de coordination des affaires intercantionales.
- Grand Conseil: Commission thématique en charge des affaires extérieures.
- Autorités et administration fédérales, députation vaudoise aux Chambres fédérales (Conférence des affaires fédérales), membres d'autres députations cantonales.
- CdC, CGSO, Fondation ch, conférences spécialisées régionales et suisses, réseaux administratifs et politiques intercantonaux, partenaires publics et privés.

Autorités et administrations des régions/départements français limitrophes, Conseil du Léman, Conférence TransJurassienne, CRFG.

- ONU, OI, ONG, CAGI, FIPOI, DFAE, Canton de Genève.
- Médias.

Sources d'informations complémentaires

Le rapport du Conseil d'État sur les affaires extérieures

Le rapport 2018 du Conseil d'État sur les affaires extérieures présente les principales actions du gouvernement dans les domaines de relations confédérales, transfrontalières et internationales.

Consulter le rapport (<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-des-finances-et-des-relations-exterieures-dfire/office-des-affaires-exterieures-oe/#c2020593>)

Statistique Vaud (StatVD)

Événements marquants, évolutions significatives

Le plan statistique cantonal recense les activités statistiques de l'Etat connues au moment de son élaboration, soit en automne de chaque année. Il comprend une fiche descriptive par *projet statistique* consommant des ressources durant la période couverte par le plan, l'inventaire des *productions périodiques*, la liste des *intentions* et des *dossiers à suivre*. Il identifie les partenaires concernés (services) et leur rôle respectif dans la conduite des projets, les ressources humaines et financières engagées ainsi que le calendrier des projets (art. 17 RLstat du 7 février 2000). Le plan statistique est soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. Il est à noter que les prestations statistiques de Statistique Vaud à l'usage d'autres cantons ne font pas partie du plan statistique cantonal.

La notion de *projet* doit être comprise comme toute activité statistique non courante et non périodique, identifiée comme telle au moment de l'élaboration du plan, dont les ressources sont disponibles et le calendrier connu.

La période couverte par le plan statistique 2018 s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Ce plan compte 119 productions périodiques et 29 projets. Globalement, les ressources qui seront engagées en 2018 dans l'ensemble de l'Administration cantonale pour la réalisation des productions périodiques s'élèvent à 218 mois/homme, celles pour les projets atteignant 100 mois/homme.

Les ressources à engager varient fortement d'un projet à l'autre. Celles-ci sont, dans certains cas, inférieures à un mois/homme, alors que, pour les projets les plus importants que sont notamment différents projets de l'URSP, elles peuvent se monter à plus de 7 mois/homme.

On peut également citer plusieurs autres projets importants liés principalement aux études prospectives que sont *les logements à l'horizon 2030-2040*, compris entre 4 et 6 mois/homme.

Prospective et diffusion

Au-delà du constat que toute information statistique constitue également une information utile pour la décision administrative et politique, certains projets ont directement pour but d'être des outils d'aide à la décision ou de proposer une vision prospective de la problématique.

Les travaux sur cette problématique de prospective se sont poursuivis de manière intensive avec différentes études portant sur les logements à l'horizon 2030-2040. Deux études détaillées et deux prospectifs ont été présentés à la presse en décembre. Parallèlement à ces études, les travaux ont également porté sur les effets pour le canton de l'avènement de la silver économie et la place et le rôle

des séniors en 2040, études qui paraîtront en 2019.

Partenariat avec l'extérieur du canton

En 2018, dans le cadre de la collaboration intercantonale et transfrontalière et sous les auspices de la Conférence Transjurassienne, Statistique Vaud, en collaboration avec les statisticiens neuchâtelois, jurassiens, du Jura bernois et l'INSEE Franche-Comté, poursuivra, comme depuis 2005, ses travaux dans le cadre de l'Observatoire statistique de l'Arc jurassien (OSTAJ).

Statistique Vaud poursuivra la production de différentes perspectives démographiques pour les cantons de Genève et de Neuchâtel.

Le suivi statistique du projet de Métropole lémanique continue, en collaboration entre Statistique Vaud et l'Office de statistique du canton de Genève, et en partenariat avec les Offices des affaires extérieures des deux cantons.

Le système statistique suisse nécessite une collaboration étroite entre les cantons et la Confédération. Celle-ci prend des formes diverses telles que la participation de statisticiens à plusieurs groupes d'experts sur des sujets techniques ou la participation du directeur de Statistique Vaud à la coordination du système statistique suisse.

Statistique Vaud participe également à la Conférence des offices romands et tessinois de statistique.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 18 de StatVD

Le développement de l'information statistique se fait, en continu, au travers de collectes d'informations, de synthèses, d'analyses, de mises à disposition d'informations statistiques sous des formes variées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Pour cela, Statistique Vaud s'appuie sur les enquêtes existantes, qu'elles soient cantonales ou fédérales, mais aussi, chaque fois que cela est possible, sur les sources de données administratives.

Parmi les principaux projets, qui constituent des nouveautés réalisées en 2018, on peut citer, en plus des projets mentionnés au chapitre «Événements marquants et évolutions significatives» :

- Mise en oeuvre d'une application à l'intention des écoles privées
- Réalisation annuelle de perspectives scolaires de court terme et de moyen terme
- Exploitation des relevés structurels 2013, 2014, 2015 et 2016, 2017, données poolées
- Enrichissement en continu du site internet de Statistique Vaud par de nouvelles données structurelles et conjoncturelles
- Enrichissement en continu de l'Atlas statistique
- Participation à la définition et à la mise en oeuvre du système d'information sanitaire vaudois
- Mise à jour d'un modèle de prévision hospitalière
- Principales publications réalisées en 2018:
 - *Les Chiffres de l'égalité*, brochure quinquennale sur les chiffres principaux de l'égalité entre femmes et hommes. Cette nouvelle formule offre pour chaque chapitre un encart du BEFH.
 - *L'Annuaire statistique 2018* qui, comme chaque année, contient une multitude d'informations chiffrées sur le canton qui se complètent parfaitement avec les séries longues du site internet.
 - Dans le cadre des études prospectives, Statistique Vaud a publié à fin 2018 deux brochures : l'une portant sur le *Logement des séniors à l'horizon 2040*, constituée de deux parties distinctes, un état des lieux traitant du parc de logements, de leur occupation et des grands défis du canton liés au logement et d'une deuxième partie constituée par les *Logements à l'horizon 2040 et ses enjeux*. Cette première étude est synthétisée dans un *Prospectif* de 8 pages auquel s'ajoute une infographie. La seconde étude portant sur le *Logement des séniors à l'horizon 2040* sera également synthétisée dans un *Prospectif* de 6 pages.

Par ailleurs, Statistique Vaud est régulièrement associé aux travaux de nombreux groupes, principalement internes à l'Administration, dans divers domaines : fiscalité, registres des personnes, registres des bâtiments et des logements, péréquations financières, planification dans l'enseignement

postobligatoire, PIB vaudois, etc.

A signaler également la participation à des groupes intercantonaux, dont notamment la Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT) ainsi que la Conférence suisse de statistique (CORSTAT).

Publications

- Annuaire statistique du canton de Vaud
- Atlas statistique du canton de Vaud sur internet
- Courrier statistique Numerus
- Analyses prospectives «Prospectif»
- Flashs statistiques (communiqués de presse)
- Séries «Conjoncture vaudoise» en collaboration avec la Commission de conjoncture vaudoise
- Mémento «Vaud en chiffres»
- Mémento «Santé et soins. Chiffres-clés»
- Mémento de la Métropole Lémanique
- Rapports à diffusion limitée
- Réponses à la carte
- Centre de documentation
- Calculateur de salaires en ligne
- Site internet «Statistique Vaud»
- Site internet de l'Observatoire du logement
- Publications, site internet et Atlas de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien

Groupes de prestations de StatVD

708.0 Administration

Gestion et administration du service

Descriptif

- Direction du service
- Support administratif, logistique, RH, informatique statistique et financier
- Gestion et coordination de la fédération statistique cantonale
- Plan statistique cantonal

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Chef du département
- Collaborateurs du service
- Services de l'ACV
- Services transversaux
- Secrétariats généraux

708.1 Collecte

Collecte de données à but statistique

Descriptif

- Définition des besoins en matière de données à but statistique
- Exploration de fichiers de données administratives
- Exécution d'enquêtes statistiques fédérales et cantonales
- Saisie des données
- Validation des données

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil

- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

708.2 Production et analyse

Production et analyse de données statistiques

Descriptif

- Gestion de la Plate-forme d'information statistique de l'Etat (PISE)
- Production des statistiques périodiques
- Conduite de projets statistiques
- Mandats, expertises et conseils

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Autres cantons
- Organismes intercantonaux
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

708.3 Diffusion

Diffusion de l'information statistique à l'aide de différents supports adaptés aux besoins des utilisateurs

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

Sources d'informations complémentaires

Courrier statistique Numerus (11 numéros)

Prospectif: 2 numéros

Analyse prospective: 2 numéros

Annuaire statistique du canton de Vaud 2018

Mémento statistique «Vaud en chiffres 2018»

Mémento statistique «Santé et soins. Chiffres-clés 2018»

Flashes trimestriels:

- Hôtellerie
- Emploi

Série Conjoncture vaudoise:

- Industrie
- Construction
- Hôtellerie-restauration
- Services
- Commerce de détail

Sites Internet

Statistique Vaud: www.stat.vd.ch (<http://www.stat.vd.ch/>)

Atlas statistique du canton de Vaud: www.stat.vd.ch/cartostat (<http://www.stat.vd.ch/Default.aspx?DomId=2091>)

Calculateur de salaires en ligne: www.stat.vd.ch/salaires (<http://www.stat.vd.ch/salaires>)

Observatoire du logement: www.obs-logement.vd.ch (<http://www.obs-logement.vd.ch/>)

Direction générale de la fiscalité (DGF)

Événements particuliers et évolutions significatives

- Direction générale de la fiscalité
- Registre foncier
- Administration cantonale des impôts
- Chiffres illustrant l'activité de l'Administration cantonale des impôts en 2018
- Relations avec l'AFC (Confédération) et les administrations fiscales des autres cantons
- Relations avec les autres tiers
- Organisation
- Formation

Direction générale de la fiscalité

Sous le slogan «Évite des soucis, remplis ta DI. Dès 18 ans, dépose ta Déclaration d'Impôt», une campagne de sensibilisation dans les centres professionnels, les gymnases et l'École de la transition a été lancée en début d'année 2018. La Commission cantonale de jeunes du canton de Vaud a été associée à l'élaboration du matériel de communication. Quelque 2'569 élèves de 24 centres professionnels, de gymnases et de l'École de la transition ont ainsi pu s'informer et dialoguer avec les directeurs de région fiscale, accompagnés de leurs spécialistes. Les échanges avec la population vaudoise se sont poursuivis en 2018 avec la reconduction de l'opération «En route avec les impôts». Soucieuse d'être une éco-administration et de diminuer la consommation de papier, la Direction générale de la fiscalité a développé de nouvelles prestations en ligne qui facilitent les démarches des contribuables. Une réduction de 10% des impressions papier a été réalisée en 2018.

La Direction générale de la fiscalité (DGF) poursuit son adaptation au découpage territorial ainsi que son processus de modernisation et de l'utilisation efficiente des ressources. Le Conseil d'État a pris la décision de fermer les Offices d'impôt du district de Morges et de la Broye-Vully à Payerne, ainsi que l'Office du Registre foncier du district de Lavaux-Oron à Cully, à partir du 1^{er} octobre 2018. Ceci s'inscrit dans une volonté de renforcer les centres de compétences régionaux.

Enfin, l'objectif de taxer 75% des déclarations d'impôt 2017 déposées à la fin de l'année 2018 a été

dépassé pour la dixième année consécutive par l'Administration cantonale des impôts.

Registre foncier

51'157 réquisitions ont été enregistrées en 2018 (2015: 49'568, 2016: 49'144, 2017: 51'729). 11'677 réquisitions (2017: 9387) ont été adressées totalement dématérialisées par 85 notaires vaudois (application ReqDes: réquisition désignation). De plus, après une action spécifique avec des changements de créanciers en masse effectués, par l'application Terravis, en 2017, 52 changements de créanciers ont été effectués par cette application sur mandat des banques UBS, Crédit Suisse et Raiffeisen.

Les cantons peuvent percevoir des émoluments pour les inscriptions au Registre foncier (art. 954 CC). En plus des émoluments, les Registres fonciers perçoivent des droits de timbre gradués sur les titres hypothécaires (les timbres de dimension ont été supprimés le 1^{er} janvier 2007) pour le compte du Service d'analyse et de gestion financières.

La Direction du Registre foncier assure le secrétariat administratif de la Commission foncière, section II. Cette commission applique la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Elle a traité 147 dossiers. 81 concernaient des logements de vacances, 17 des résidences principales, 10 des établissements stables et 39 divers. Les logements de vacances sont soumis à un contingent fédéral et 70 acquisitions ont été autorisées, dont 41 autorisations ont nécessité la délivrance d'une unité de contingent (33 autorisations prélevées sur le contingent 2017 et 8 sur le contingent 2018).

De plus, le chef du département a statué sur 3 recours contre des décisions de conservateurs. Il a également autorisé 48 expropriations dont 9 à la Direction générale de la mobilité et des routes, 11 à la Direction générale de l'environnement, 20 aux communes. 8 expropriations relèvent directement de l'autorité fédérale (Routes nationales, OFT ou CFF).

Les données du Registre foncier peuvent être consultées via Internet, gratuitement par les services de l'Etat et avec un abonnement pour certains utilisateurs (notaires, géomètres, communes, banques).

Répartition des interrogations des immeubles via internet pour l'année 2018 voir pdf (PDF, 119 Ko)
(https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/rag/2018/dfire/internet_stat_graph_2018.pdf).

L'année 2018 a été marquée au 31 décembre par le départ à la retraite du directeur du registre foncier, Monsieur Olivier Dind, après plus de 30 ans au service de l'État de Vaud. Madame Evelyne Seppey reprend la direction du Registre foncier dès le 1^{er} janvier 2019.

Administration cantonale des impôts

La mission de l'ACI est d'assujettir, de taxer et de percevoir.

L'activité de taxation ordinaire des personnes physiques, quand bien même le nombre d'assujettis ne

cesse d'augmenter, a, pour la dixième année consécutive, dépassé l'objectif de 75% de dossiers taxés au 31 décembre 2018.

Chiffres illustrant l'activité de l'Administration cantonale des impôts en 2018

Contribuables domiciliés dans le canton au 31.12.2017 (+ 1.8 %)	445'641
Contribuables domiciliés hors du canton (+ 2.3%)	19'823
Contribuables domiciliés hors de Suisse (+ 0.4%)	12'530
Contribuables soumis à l'impôt d'après la dépense (- 7.0%)	1105
Contribuables PP figurant au rôle (+ 1.8%)	479'099
Contribuables soumis à l'impôt à la source et frontaliers (+1.0 %)(chiffres au 31.12.2016)	110'412
Contribuables PM/APM au rôle (+ 6.6%)	37'400
Décisions d'exonérations (pure utilité publique)	208
Décisions d'exonérations temporaires (entreprises nouvelles)	14
Demandes satisfaites par le CAT	215'392

- Produits des impôts: voir les comptes de l'État

Les règles fixant l'assiette fiscale ont peu évolué (rappel: la marge de manœuvre du canton est limitée par la LHID (<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19900333/index.html>). L'absence d'inflation au sens de l'IPC n'a engendré aucune adaptation des barèmes et déductions prévues explicitement par la loi), l'Administration cantonale des impôts a notamment été impliquée dans les réflexions et analyses relatives à l'imposition des personnes morales (RIE III, statuts fiscaux particuliers, etc.)

Des mesures – l'augmentation ciblée de déductions, pour frais de garde et pour primes d'assurance-maladie, ainsi que la baisse échelonnée du coefficient cantonal – sont prévues dans le cadre de la stratégie fiscale à l'horizon 2022 et entreront progressivement en vigueur dès 2019.

Relations avec l'AFC (Confédération) et les administrations fiscales des autres cantons

Les résultats statistiques transmis chaque année à l'Administration fédérale des contributions servent notamment à la définition de la capacité économique du canton dans le cadre de la RPT. Ces données concernent:

- les revenus (IFD) des personnes physiques,
- les revenus des étrangers soumis à l'impôt à la source et des frontaliers,
- les bénéficiaires (IFD, résultats bruts) des personnes morales,
- les fortunes imposables des personnes physiques, et,
- les répartitions intercantionales de l'impôt fédéral direct.

Le projet de la CSI (Conférence suisse des impôts) «ELM-QST» est en production, tous les cantons suisses ayant harmonisés les types de barèmes utilisables. La mensualisation de l'impôt à la source est permise par le concept développé qui simplifie le travail des employeurs et celui des administrations, grâce surtout aux fonctionnalités définies par SWISSDEC pour les logiciels de traitement des salaires (dont la passerelle vaudoise «impôt à la source») dont le nombre s'accroît régulièrement:

- transmission des informations aux partenaires (ACI, OFS, SUVA, AVS, etc.) par une simple commande,
- calcul des impôts à la source en fonction du domicile du salarié,
- établissement et diffusion automatique des certificats de salaire aux administrations fiscales cantonales ayant prévu cette communication.

Relations avec les autres tiers

Les développements informatiques (ReqDes) permettant la gestion des mutations immobilières (partenariat avec les Notaires, le Registre Foncier et l'Administration cantonale des impôts) fonctionnent à satisfaction des parties.

Le Registre cantonal des Personnes (RCPers), dont l'ACI est en charge, outre les interfaces avec d'autres applications informatiques permet à plus de 10'000 collaborateurs de l'Etat et des communes d'accéder aux informations générales - prévues par la LHR - de la population vaudoise.

Le Registre cantonal des Entreprises (RCEnt), dont l'ACI est également en charge, est mis progressivement à disposition des services de l'administration vaudoise (cantonale et communale).

Le projet pilote pour la nouvelle application SiTi qui n'est qu'un outil de recherche dans les bases de données RCPers et RCEnt et qui ne dispose donc d'aucune donnée propre arrive à son terme. Cette application, qui vise à simplifier l'accès aux Registres cantonaux des Personnes et des Entreprises, doit être mise à la disposition des utilisateurs dans le courant 2019.

La 14^e édition du Club des 100 – réunissant les plus importants contribuables PM – s’est déroulée le 24 septembre 2018 au sein du nouvel AGORA Pôle de recherche sur le cancer, à Lausanne.

L’ACI a débuté une campagne de sensibilisation auprès des jeunes. Les directeurs de région (Lausanne, Nyon, Vevey et Yverdon-les-Bains), accompagnés de collaboratrices et collaborateurs, se sont rendus dans 24 établissements de l’enseignement post-obligatoire pour présenter aux jeunes devenus récemment majeurs les obligations fiscales qui leur incombent, en particulier celle de déposer une déclaration d’impôt. Les 84 séances organisées ont permis d’aller à la rencontre de 2'569 élèves. Les directeurs de région fiscale et leurs équipes ont par ailleurs renouvelé l’opération « En route avec les impôts » qui leur permet depuis deux ans de présenter les prestations offertes par l’ACI et de recueillir les préoccupations fiscales de la population.

Le Groupe des utilisateurs (GDU), qui réunit un panel de contribuables représentatifs de la population vaudoise, a été renouvelé. L’ACI a fait un appel à candidatures pour recruter des personnes intéressées par la fiscalité et prêtes à s’engager quelques séances par an.

Organisation

Dans le cadre de son processus de modernisation et d’optimisation des ressources, les Offices d’impôt du district de Morges et de la Broye-Vully à Payerne ont fermé leurs portes le 1^{er} octobre 2018. Leurs activités ont été déplacées respectivement à Nyon et à Yverdon-les-Bains. Du côté du Registre foncier, les activités de l’Office du district de Lavaux-Oron à Cully ont été partagées entre Vevey et Lausanne. Cette répartition correspond au retour des communes de Pully, Belmont et Paudex dans l’arrondissement lausannois. Cette particularité se justifie par le découpage fiscal identique de l’Administration cantonale des impôts. La décision du Conseil d’État s’inscrit dans une volonté de poursuivre le renforcement des centres de compétences régionaux initiée depuis presque 20 ans.

Formation

Outre les formations CSI (l’Administration cantonale des impôts est le centre d’enseignement pour la Suisse romande), divers cours internes ont été dispensés en 2018 dans les domaines de la perception, du contentieux, de la comptabilité, de l’assujettissement et des généralités fiscales.

L’ACI a aussi assuré en 2018 cinq sessions de formation externe auprès des mandataires et entreprises en lien avec l’établissement des déclarations d’impôt des personnes morales (à l’exception des associations et fondations) par voie électronique (prestation e-DIPM).

Projets particuliers et réalisation des objectifs 18 de la DGF

Administration cantonale des impôts

Législation

Fiscalité

Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI ; BLV 642.11) :

- modifications des dispositions relatives aux commissions de courtage désormais imposables exclusivement au domicile du contribuable (personne physique et personne morale)
- adaptation de l'imposition des gains de loterie suite à la modification de la loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argents (LJAr) (exonération des gains de loterie, à l'exception de ceux excédant un million de francs) ;
- introduction d'une déduction pour frais de démolition en vue d'une construction de remplacement ;
- adaptation dans la loi et le règlement de la déduction pour frais d'entretien des immeubles privés avec augmentation des frais forfaitaires pour les biens immobiliers de plus de vingt ans occupés par le propriétaire ;
- augmentation de la déduction des frais de garde de Fr. 7'100 à Fr. 9'100 ;
- adaptation de l'impôt des gains immobiliers dont l'imposition a été différée sur le plan intercantonal;
- adaptation du délai pour déposer une nouvelle déclaration d'impôt électronique (délai passant de 30 jours à 10 jours) ;
- introduction du dépôt par voie électronique des pièces justificatives de la déclaration d'impôt ;
- introduction des dispositions transitoires pour l'impôt sur le bénéfice et sur le capital des sociétés à statut spécial ;
- introduction d'une disposition relative à l'imposition distincte à taux réduit (2% au lieu de 3 1/3) des réserves latentes constituées par les sociétés à statut spécial avant l'abolition de ce régime.

Dans le cadre du programme de législature 2017-2022, le Conseil d'Etat a décidé de mettre en œuvre la feuille de route de la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III vaudoise) au 1^{er} janvier 2019. Au niveau fédéral, l'abrogation des statuts spéciaux est reprise de la 3^e réforme de l'imposition des entreprises (RIE III fédérale rejetée par le peuple suisse le 12 février 2017 mais acceptée dans quatre cantons, dont celui de Vaud) dans le projet de loi fédérale relative à la réforme fiscale et au

financement de l'AVS (RFFA) qui a été approuvé par les Chambres fédérales le 28 septembre 2018. Ce projet comprend des mesures telles que notamment l'imposition réduite du produit des brevets ainsi que la déduction supplémentaire pour les frais de recherche et de développement. Un référendum contre la RFFA est en cours ; le peuple suisse devrait selon toute vraisemblance être amené à se prononcer sur ce projet de réforme fédérale le 19 mai 2019.

Loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LCom ; BLV 650.11) : mention expresse dans la loi selon laquelle les répartitions intercommunales relatives au temps de séjour uniquement faites sur demande des communes ou du contribuable.

Les réflexions sur les modifications apportées au plan fédéral à la législation relative à l'impôt à la source se sont poursuivies en 2018. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est fixée au 1^{er} janvier 2021.

Harmonisation des registres

Aucune modification n'a été apportée en 2018 à la loi vaudoise d'application de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LVLHR – BLV 431.02), ni à la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE - BLV 930.01) pour le Registre cantonal des Entreprises (RCEnt). Le Règlement sur le registre cantonal des entreprises (BLV 930.01.3) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

Informatique

L'ACI poursuit dans sa volonté de simplification administrative et de rapprochement des contribuables en développant des prestations en ligne. Un effort toujours très soutenu des collaborateurs du service dans ces projets a marqué l'année 2018. L'amélioration des processus de contrôles automatiques, associés au nouveau mode de gestion des déclarations d'impôt et une évidente stabilité législative, a permis de diligenter la taxation ordinaire des personnes physiques et des personnes morales ; les objectifs assignés à l'ACI ont été ainsi atteints pour la dixième année consécutive.

Disponibles depuis mi-septembre 2018, les prestations en ligne e-ACO et e-PlanRecouvrement facilitent les démarches des contribuables pour le paiement de leurs impôts.

Le 15 octobre 2018, le Conseil d'Etat a adopté l'exposé des motifs et projets de décrets (EMPD 96) accordant un crédit d'investissement de CHF 7'964'000.- destiné à financer les impératifs législatifs et stratégiques de la Direction générale de la fiscalité, et un crédit d'études de CHF 1'245'000.- pour financer les études liées à «Perspectives 2025» de la Direction générale de la fiscalité. Le Grand Conseil a adopté cet EMPD en date du 8 janvier 2019.

Assujettissement à l'impôt

Il convient de relever une augmentation des déclarations d'impôt déposées par les personnes physiques par Internet.

Harmonisation des registres

Les objectifs assignés pour les recensements trimestriels de l'année 2018 ont pu être atteints grâce aux efforts soutenus de toutes les parties concernées (ACI, OIT, DSI, CdH communaux). Un effort toujours important et soutenu d'accompagnement des communes a permis de respecter les échéances régulières de transfert d'informations répondant aux exigences de l'OFS.

Les développements informatiques se sont concentrés sur les évolutions technologiques dictées par la Confédération (nouveau standard eCH-0020_v.3 pour le RCPers et les communes, communication des informations sur les permis directement par SYMIC), respectivement les développements induits par le RCEnt et la nouvelle application SiTi.

Les développements des référentiels civils ci-dessus sont supervisés par un Copil RegistreS et des représentants des communes sont associés aux analyses et décisions.

Taxation

Depuis mars 2018, les personnes morales sises hors canton ont la possibilité de remplir leur déclaration d'impôt par voie électronique (prestation e-DIPM).

Perception

Dans le cadre du développement des prestations en ligne, la possibilité est offerte aux contribuables de déterminer et de modifier leurs acomptes. Ils peuvent en outre solliciter un plan de recouvrement en cas de difficultés financières momentanées.

L'ACI mène un projet pilote auprès des Offices d'impôt de Lausanne, Nyon, Vevey et Yverdon-les-Bains ainsi que les Registres fonciers de Lausanne et Yverdon-les-Bains permettant aux contribuables d'effectuer des paiements au moyen d'une carte de débit.

Collaboration intercantonale

Dans le cadre de la Conférence suisse des impôts (CSI), l'ACI participe activement aux projets suivants :

- Certificat de salaire : SWISSDEC et e-CS
- Informations inter-administrations : CH-Meldewesen,
- Système interconnecté état des titres électronique (ETE) (EWV-ETE),

- Impôt à la source : ELM-QST,
- Echange automatique de renseignements (EAR),
- E-gouvernement.

Groupes de prestations de la DGF

- 703.0 Automatisation des processus de travail (ACI)
- 703.1 Tenue du Registre fiscal
- 703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques
- 703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)
- 703.4 Taxation des Personnes Morales
- 702.5 Office du registre foncier

703.0 Automatisation des processus de travail (ACI)

Descriptif

- Assujettissement automatisé des personnes physiques et morales à partir des mutations transmises électroniquement par les fichiers communaux et fédéraux au travers du Registre cantonal des personnes (RCPers) et des entreprises (RCEnt).
- Transmission par internet (de manière sécurisée) des déclarations d'impôt des personnes physiques et morales, des demandes de dégrèvement de l'impôt complémentaire sur immeuble, des modifications d'acomptes des personnes physiques et des réponses aux demandes de pièces dans le cadre de la taxation des personnes physiques et morales.
- Transmission des acomptes, décisions de taxation et décompte par e-facture/e-Bill.
- Traitement des certificats de salaire des employeurs (conformément à l'article 179, alinéa 1, lettre d, LI)
- Traitement électronique des réquisitions/désignations notariales (partenariat Notaires – RF – ACI)
- Taxation assistée par ordinateur des Personnes Physiques et Morales (règles de contrôles préalables – alertes – automatiques).
- Taxation automatique de l'impôt foncier pour les personnes physiques et morales et de l'impôt complémentaire sur immeubles.
- Impôt source (passerelle cantonale certifiée SWISSDEC).
- Communications intercantionales (CH-Meldewesen)
- Centre d'appels téléphoniques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables (et leurs mandataires).
- Employeurs.
- ACI.
- Notaires
- OID et OIPM.
- CAVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

703.1 Tenue du Registre fiscal

Tenue du Registre fiscal, UNIREG, (base de données regroupant l'ensemble des informations liées à l'identité du contribuable et de ses relations avec les bases de données du RF et du RC, voire d'autres fournisseurs d'informations).

Descriptif

Registre fiscal – UNIREG

(cf. art. 171 de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux, LI - RSV 642.11)

- Gestion (tenue à jour et contrôle) automatique du registre fiscal des personnes physiques et des personnes morales.
- Gestion des assujettissements.

Registre cantonal des personnes – RCPers

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LHR, ouverture réglementée du registre des individus aux autres services étatiques (RDCC).

- Loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (LHR (<http://www.admin.ch/ch/f/rs/4/431.02.fr.pdf>), PDF)
- Loi vaudoise d'application de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes, du 2 février 2010 (LVLHR (http://www.rsv.vd.ch/dire-cocoon/rsv_site/doc.pdf?docId=771584&Pvigueur=&Padoption=&Pcurrent_version=9999&PetatDoc=vigueur&Pversion=&docType=loi&page_format=A4_3&isRSV=true&isSIL=true&outformat=pdf&isModifiante=false))

Registre cantonal des entreprises

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LIDE, gestion du projet de constitution d'un RCEnt.

- Loi fédérale du 18 juin 2010 sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE (PDF, 476 Ko) (https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/rag/2012/dfire/LIDE_431.03.fr.pdf), PDF)
- Modification de la loi du 8 décembre 2015 modifiant celle du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE (http://www.rsv.vd.ch/rsvsite/rsv_site/doc.pdf?docId=1220410&Pvigueur=&Padoption=&Pcurrent_version=9999&PetatDoc=referendum&Pversion=&docType=loi&page_format=A4_3&isRSV=true&isSIL=true&outformat=pdf&isModifiante=false)— RSV - 930.01)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- RC.
- RF.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Administration cantonale vaudoise.
- Services paraétatiques.

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques.

Descriptif

Versement de l'impôt en 12 mensualités obligatoires (voire, dans une phase future et avec l'accord du contribuable, versement de l'impôt directement par l'employeur).

Actuellement, l'intégration facultative du paiement de l'impôt fédéral direct* aux acomptes de l'impôt cantonal (et communal si la commune a confié cette perception à l'Etat) concerne près de 320'000 contribuables.

* systématique pour les nouveaux contribuables (nouveaux arrivants, majeurs, permis C).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.

- ACI.
- OID.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Employeurs.

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton).

Mise à disposition d'une déclaration d'impôt simplifiée destinée à ce type de contribuables (propriétaires d'immeubles privés seulement).

DI HC PP (PDF, 1,57 Mo) (https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/rag/2015/dfire/21013_0200_2014.pdf)

Descriptif

Taxation appliquée aux contribuables domiciliés dans un autre canton suisse mais propriétaires d'un immeuble dans le Canton de Vaud ou y exerce une activité lucrative indépendante.

L'échange d'informations (répartitions intercantionales) se fait par transfert de fichiers électroniques (application CH-Meldewesen (<http://www.chm-steuern.ch/?id=10>), via Sedex)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI VD et autres cantons.
- OID.
- Communes.
- Canton.

703.4 Taxation des Personnes Morales

Taxation des Personnes Morales.

Descriptif

- Transmission par internet (de manière sécurisée) des déclarations d'impôt des personnes

morales, des demandes de dégrèvement de l'impôt complémentaire sur immeuble et des réponses aux demandes de pièces dans le cadre de la taxation des personnes morales.

- Taxation assistée par ordinateur des personnes morales (règles de contrôles préalables – alertes – automatiques).
- Contrôle de la taxation et redressements fiscaux.
- Participation à un projet de la CSI relatif à l'échange de données permettant de simplifier et sécuriser la taxation des personnes morales.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- OIPM.
- Stat-VD.
- Mandataires.
- AVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

702.5 Office du registre foncier

Gestion du registre foncier.

Descriptif

Les offices décentralisés assurent:

- La garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité foncière (réquisitions, expropriations, remaniements parcellaires, mise à jour de l'état descriptif suite de mensuration numérique et numérisation).
- La gestion des estimations fiscales des immeubles.

La Direction du registre foncier procède à:

- La surveillance de la gestion des conservateurs (recours, information, coordination) et soutien informatique "métier".
- L'instruction des dossiers d'expropriation pour le Chef du département et contrôle des dossiers de mutation suite d'expropriation.
- Au secrétariat de la Commission foncière section II (autorisation de vente d'immeubles à des étrangers).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Public.
- Notaires, ingénieurs géomètres.
- Communes et services de l'Etat.
- Professionnels de l'immobilier (Banques, gérances, fiduciaires principalement).

Sources d'informations complémentaires

Pages internet du Registre foncier: www.vd.ch/rf (<https://www.vd.ch/themes/territoire-et-construction/registre-foncier/>)

Site internet de la Société suisse des conservateurs du registre foncier www.registre-foncier.ch
(<http://www.registre-foncier.ch/>)

Pages internet de l'Administration cantonale des impôts: www.vd.ch/impots (<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/impots/>)

Pages internet de l'Administration fédérale des contributions: <https://www.estv.admin.ch>
(<https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home.html>)

Site de formation destiné prioritairement aux jeunes: www.impots-easy.ch (<http://www.impots-easy.ch/fr/>)

Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)

Événements marquants, évolutions significatives

Dans la suite de la planification financière du programme de législature, le SAGEFI a élaboré les scénarios financiers qui ont soutenu les décisions du Gouvernement au sujet de sa stratégie fiscale à l'horizon 2022-2023. Cette dernière a été communiquée en juin 2018, puis a été présentée au Parlement à fin octobre. Par conséquent, l'EMPD du budget 2019, outre les éléments financiers et légaux habituels, s'est vu enrichi de certaines adaptations législatives nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie susmentionnée, de celle de la RIE III vaudoise, ainsi que les réponses à plusieurs interventions parlementaires relatives à ces différents sujets.

En juin et novembre 2018, l'agence Standard & Poor's (S&P) a confirmé à nouveau la note de référence à long terme du Canton de Vaud à AAA/Stable, soit au maximum de l'échelle des notations financières. Le Canton de Vaud reste ainsi parmi les meilleurs débiteurs de Suisse.

Le budget de l'année 2019 a été voté par le Grand Conseil en date du 12 décembre 2018. Il porte sur un total de charges de CHF 9.7 milliards et présente un excédent de revenus de CHF 110'500.

Dans le cadre de ses activités courantes, le SAGEFI a émis 640 déterminations, chiffre très proche de celui de l'année précédente (654). Ces préavis, qui concernent l'ensemble de l'Administration cantonale vaudoise, s'identifient aux demandes de crédits supplémentaires, décrets d'investissements et projets de modifications de loi ou règlements avec des incidences financières significatives.

La Commission des finances est attentive à ce que les objets d'investissements soient bouclés au terme des travaux. Depuis deux ans, un rattrapage a été réalisé en ce domaine puisque le Conseil d'Etat a approuvé 99 propositions de bouclage sur les années 2017-2018 ; cet effort continuera en 2019.

En marge des clôtures trimestrielles et annuelles, le SAGEFI a œuvré avec le centre de compétence SAP et les services concernés pour différentes opérations DUPLO notamment une nouvelle direction DGAV suite à la fusion au 1er juillet du SCAV et du SAVI ainsi qu'une nouvelle direction DGCS pour le 1er janvier 2019 suite à la fusion du SPAS et du SASH. Différents projets SAP sont en cours et ont bien progressé en 2018 pour un déploiement prévu en 2019. On relèvera, parmi eux, le traitement électronique des relevés bancaires et l'inventaire des garanties. Diverses réflexions et analyses ont débuté pour la migration de la plateforme actuelle SAP sur un environnement SAP/S4. Ces travaux se poursuivront en 2019 avec à la clé l'établissement d'une feuille de route. Enfin, le SAGEFI a été mis à contribution pour la définition de certains flux financiers en lien avec le déploiement de la solution RI et RI-BRAPA ainsi que pour l'analyse de solutions à mettre en place en vue d'un passage de Proconcept à

la solution SAP pour la DGS en 2019. Depuis septembre 2015, le SAGEFI dispense une formation d'une journée pour tout nouvel utilisateur SAP. A ce jour, 15 sessions dont quatre en 2018 ont été organisées pour un total cumulé de 60 personnes.

L'instruction relative à la gestion des fonds FIA-FIR a été mise à jour et diffusée. Des directives de portée générale ont été mises à jour ; il s'agit de celles en lien avec la gestion des débiteurs, du contrôle de la journée comptable et des pièces justificatives. Ces deux dernières directives ont été fusionnées sous un seul et unique document « Contrôle et validation des pièces comptables » qui sera diffusé début 2019.

Le SAGEFI continue son activité de conseil et de soutien à la mise en œuvre du système de contrôle interne. Une activité importante dans ce domaine est à signaler compte tenu du délai de mise en œuvre général fixé à fin 2019.

Le SAGEFI a œuvré, en collaboration avec les services concernés, à quelques dossiers dont les enjeux financiers et/ou la complexité sont importants. Il s'agit des dossiers ou thèmes suivants :

- l'évaluation des effets financiers en lien avec l'introduction du subside spécifique LAMal dans le cadre du volet social de la Feuille de route RIE III a nécessité des analyses et une coordination avec le SASH ;
- au niveau du processus budgétaire, le SAGEFI est venu en soutien au SPEV pour mettre en place une nouvelle méthode de budgétisation des salaires s'appuyant sur le nouveau système de paie SIRH. Plus de 70 utilisateurs ont été formés par les deux services et l'introduction de ce nouveau système a permis de simplifier le processus de planification des salaires tout en gardant un haut degré de précision ;
- en collaboration avec la PolCant, une analyse détaillée des comptes 2017 de l'Académie de police de Savatan a été réalisée afin de déterminer en commun les coûts des prestations délivrées par cette entité.

Groupes de prestations du SAGEFI

704.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service
- Gestion du budget
- Support logistique
- Support informatique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Départements et services
- Services transversaux
- Commission des finances (COFIN)

704.1 Planification et solutions financières

- Planification financière
- Programme de législature
- Rating
- Finances publiques
- Etudes et analyses
- Commissions intercantionales

Descriptif

- Etablir la planification financière de l'Etat de Vaud.
- Transmettre les informations nécessaires à la Chancellerie pour établir le Programme de législature.
- Gérer les activités liées à la surveillance annuelle de la notation du Canton par l'agence Standard & Poor's.

- Suivre les dossiers fédéraux (RPT, BNS, Allègement des tâches, autres) et consolider les effets financiers pour le Canton.
- Etablir des rapports concernant des sujets ayant trait aux finances publiques.
- Préparer les séances et répondre aux demandes de la Conférence des directeurs cantonaux (FDK) et du Groupe d'études pour les finances cantonales (FkF).
- Proposer des solutions pour des dossiers à forts enjeux financiers
- Conduire le projet "Système de contrôle interne - SCI"

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les divisions du SAGEFI
- Les départements
- Les bailleurs de fonds
- Le public

704.2 Gestion financière opérationnelle

Elaborer le calendrier et la conduite du budget de fonctionnement et d'investissement, ainsi que le suivi financier et technique du budget en exploitation.

Descriptif

- Elaborer les directives budgétaires.
- Suivre le processus et les délais du budget en élaboration.
- Elaborer la consolidation du budget des départements.
- Proposer une synthèse du budget au Conseil d'Etat.
- Elaborer des propositions à l'attention du chef du Département des finances et des relations extérieures lors du processus budgétaire.
- Consolider le suivi budgétaire mensuel et trimestriel pour le Conseil d'Etat.
- Analyser les propositions des départements soumises au visa du chef du Département des finances et des relations extérieures (crédits supplémentaires, reports de crédit,...).
- Analyser les projets de lois (EMPL), les projets de décrets (EMPD) ainsi que les projet fédéraux (lois, ordonnances, conventions-programmes) du point de vue financier et technique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les départements
- Le public

704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat

Consolider les comptes des départements et tenir les comptes de l'Etat de Vaud, en émettant des directives financières, en gérant l'outil comptable de référence (SAP) et en assurant la gestion administrative des fonds spéciaux d'utilité publique.

Responsable de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures.

Gestion de la dette de l'Etat de Vaud et les activités opérationnelles de financement.

Suivi, analyse et mise en évidence des risques financiers encourus par l'Etat, plus particulièrement dans les dossiers ayant trait aux participations de l'Etat aux personnes morales, aux garanties/cautionnements et prêts octroyés ainsi que des entités à qui l'Etat a confié une mission déléguée.

Descriptif

- Consolidation des comptes de l'Etat de Vaud
- Publication des comptes consolidés de l'Etat de Vaud
- Rédaction du rapport annuel du Conseil d'Etat
- Elaboration de directives financières
- Gestion du plan comptable
- Maintien et développement de la plateforme financière de l'Etat de Vaud (SAP)
- Administration financière des fonds d'utilité publique
- Administration de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures (tâche du responsable financier départemental)
- Appui technique et financier sur le plan comptable des départements et des services
- Gestion de la dette
- Renouvellement des emprunts à long terme en fonction des échéances
- Emprunts & placements à court terme en fonction des besoins journaliers
- Inventaire des participations, analyse et gestion du risque financier
- Rapport au Conseil d'Etat sur les participations
- Inventaire des cautions, garanties, prêts, leasing et garantie de déficit

- Mise en place d'un suivi des risques financiers en collaboration avec les départements
- Elaboration de l'annexe des comptes au bilan de l'Etat de Vaud

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Les départements
- Le public
- Les banques
- Les institutions financières

Sources d'informations complémentaires

Intranet

<http://intranet.etat-de-vaud.ch/finances> (<http://intranet.etat-de-vaud.ch/themes/metiers/finances/>) (accès réservé aux collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Vaud)

Site officiel du Canton de Vaud

www.vd.ch/sagefi (<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-des-finances-et-des-relations-externes-dfire/service-danalyse-et-de-gestion-financieres-sagefi/>)

Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL)

Pour le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL), l'année 2018 a été synonyme de grands changements, dont le principal est la transformation du service en une direction générale, décidée par le Conseil d'Etat en juin 2018. Dès lors, le SIPaL, à compter du 1^{er} janvier 2019, deviendra la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).

La création d'une direction générale va bien au-delà d'un changement de nom. En effet, la structure générale de l'entité a été revue afin de gagner en efficacité, notamment par l'instauration de nouveaux processus internes et par la création d'un Etat-major, qui regroupe les fonctions de support, par définition transversales, à savoir les finances, les ressources humaines, la communication, les affaires stratégiques et la construction durable.

Le service est fortement sollicité, depuis plusieurs années, en raison notamment de sa nature transverse et de par le fait qu'il est au service de l'ensemble de l'administration cantonale vaudoise. En outre, les dossiers à gérer deviennent de plus en plus complexes et interdisciplinaires, ce qui nécessite à présent une gestion et un traitement mieux adaptés à ces nouvelles exigences de même qu'au volume toujours plus conséquent dans des délais impartis toujours plus courts. En effet, le volume de travail à gérer, toutes entités du service confondues, ne cesse d'augmenter. Comme à son habitude, le SIPaL a pleinement répondu à ces sollicitations sans augmenter en proportion ses effectifs ou ses dépenses, notamment grâce au processus de réforme entamé en 2016.

L'année 2018 a également été marquée par la poursuite de la préparation de réformes d'importance, dont le projet relatif à la réforme de la fonction achat à la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud.

Affaires stratégiques et communication

La section a collaboré à la réponse aux interpellations, postulats et questions orales, ainsi qu'aux réponses aux observations de la Commission de gestion, aux recommandations formulées par le CCF ainsi qu'aux différentes consultations, toujours très nombreuses en raison de la transversalité du service. Elle a rédigé diverses présentations publiques du SIPaL ainsi que le rapport annuel de gestion.

Section Développement durable

Conscients de leur rôle d'exemplarité, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont co-développé, il y a dix ans, un instrument de planification et de gestion SméO – Fil rouge pour la construction durable. Diffusé gratuitement sur internet, il permet le suivi et le management de la durabilité dans les opérations de rénovation, transformation et construction allant de la simple intervention jusqu'à l'analyse d'un quartier entier. SméO est un véritable outil d'évaluation et d'aide à la décision couvrant l'ensemble des étapes du cycle de vie du bâtiment et des phases de développement du projet. Dès octobre 2017, l'outil permet d'obtenir un label SméO Énergie ou SméO Énergie + Environnement. Ces démarches s'inscrivent dans la continuité des exigences définies en 2015 (standard Minergie P-Eco© ou des performances équivalentes pour les nouvelles constructions et les transformations importantes conduites par l'État de Vaud) et renforcé par la directive du Conseil d'État de juin 2017, intitulée Efficacité énergétique et durabilité des bâtiments et constructions. Cette dernière propose 3 alternatives au standard Minergie P: le label SméO, le certificat CECB ou Minergie P sans ventilation double flux.

En avril 2018, le canton de Vaud recevait son 1er label SméO pour la réalisation du bâtiment Synathlon sur le site de l'Université de Lausanne. Cette année, l'outil SméO a été simplifié pour les phases en amont, afin de faciliter son utilisation dans les phases de programmation et de concours.

En plus, en juin 2018, le Grand Conseil modifiait la loi sur l'énergie en adoptant la motion Chollet, visant à produire l'énergie pour ses propres bâtiments uniquement avec des énergies renouvelables.

En partenariat avec la Ville de Lausanne, Retraites Populaires et la SIA, le SIPaL sortait la publication Habiter demain, 13ème numéro de la collection Jalons. En portant un nouveau regard sur le Développement durable, l'ouvrage décrit en 10 objectifs et 30 mesures une nouvelle manière d'appréhender le milieu bâti. Les défis liés à nos cadres de vie sont nombreux et s'articulent autour de deux thèmes principaux: la qualité de vie et l'usage des ressources. Le milieu bâti durable n'est pas seulement un milieu à empreinte écologique réduite et destiné à nos enfants, il est également le support d'une qualité de vie retrouvée et propice au Mieux vivre ensemble. Nos modes de vie doivent évoluer rapidement, car la transition sera collective ou ne sera pas.

En ce qui concerne le dossier de l'amiante, la mise en place de la procédure de contrôle qualité des rapports diagnostiques amiante lors des permis de construire et des permis d'habiter a été poursuivie. Cette tâche continue à mettre en évidence les grandes lacunes des rapports établis depuis 2010, peu et pas contrôlés jusqu'alors par les communes, en dépit de l'art. 103a LATC.

Le contrôle qualité des diagnostics amiante de toutes les écoles du canton s'est également poursuivi pour la phase pilote de la région CRENOL (Communes de la Région Nord et Ouest de Lausanne). Le but de cette démarche est de détecter les priorités (1) d'assainissement, afin de protéger les utilisateurs des locaux et les travailleurs chargés de la maintenance.

Division Immobilier et Foncier

Le regroupement des domaines immobilier et foncier au sein de la Division intervenu au 1^{er} juillet 2017 a apporté la cohérence attendue dans le déploiement d'activités complémentaires.

Acquisitions

Les investissements soutenus sur le marché de l'immobilier n'ont pas permis de créer les conditions favorables à l'acquisition de bâtiments par le Canton dans le cadre de la mise en application de la stratégie immobilière du Conseil d'Etat. Des discussions sont toutefois en cours pour l'achat d'un immeuble occupé exclusivement par des entités de l'Etat.

Ventes

Au chapitre du désinvestissement, cinq biens-fonds en répondant plus à un besoin de l'Etat ont été vendus. Il s'agit de/d' :

- Terrain à bâtir pour deux villas contiguës à Roche
- Ancien rural sur pâturage à Aigle
- Ancienne animalerie du CHUV à Ropraz
- Locatif place du Tunnel 3 à Lausanne
- Ancien Battoir de Bottens

Commission cantonale immobilière

29 expertises ont été conduites par cette Commission avec le soutien de l'Unité des opérations foncières dans la préparation des dossiers et l'établissement des rapports livrés.

Autres projets particuliers

- Poursuite des négociations avec les représentants de la Confédération pour convenir des conditions de cession au Canton des infrastructures bâties utilisées par l'Académie de police
- Projet de création d'un Pôle sécuritaire à la Gare de Lausanne réunissant les différents corps de police
- Mise à l'enquête publique du PPA les Uttins à Crissier (140 logements)
- Stratégie de regroupement et d'extension des besoins en locaux dans le chef-lieu du district Lavaux-Oron
- Relocalisation de l'ORP et de la CCh à Payerne
- Etude d'implantation des besoins en locaux à la Police cantonale et de l'ORP dans le nouveau bâtiment construit par la Commune d'Echallens
- Traitement des requêtes d'indemnités émises par des locataires bordiers des chantiers Plateforme 10 et Gare de Lausanne en coordination avec les CFF

Locaux loués auprès de tiers pour les besoins des entités de l'ACV

Situation des locaux au 31 décembre 2018

Surfaces louées = **216'568m²**.

Loyers annuels payés (hors charges) : **CHF 46'015'083 (CHF 212.-/ m2/an toutes locations confondues)**.

Nombre de baux et de contrats en gestion : **747**, y compris pour des places de parc et divers objets particuliers.

Augmentation des surfaces louées par rapport à l'année 2017 : **2'787** m2.

Cette augmentation des surfaces louées s'explique principalement par l'extension des différents Offices régionaux de placement (ORP) dont les loyers sont payés par la Confédération, via le SECO, ainsi que par les locaux transitoires loués sur le site de Sébeillon, à Lausanne, afin de satisfaire le besoin supplémentaire en espaces de formation exprimé par la HEP.

Principales modifications de contrats et nouveaux contrats majeurs

- Aigle, Marché 2, 158 m2 – Déplacement de la Préfecture (DIS)
- Bussigny, Industrie 58, 245 m2 – Extension de l'Ecole de la transition (EdT) (DFJC)
- Lausanne, Marterey 5, 244 m2 – Déplacement du Groupe Impact
- Lausanne, Sébeillon 1-3, 1'369 m2 – Locaux transitoires pour la HEP (DFJC)
- Payerne, Guillermaux 1, 586 m2 – Regroupement de l'ORP et de la Cch (DEIS)
- Vevey, Copet 1, 1'316 m2- Regroupement de l'ORP et de la Cch (DEIS)

Principales résiliations de locaux

- Aigle, Gare 4, 235 m2 – Préfecture (DIS)
- Vevey, Bosquets 31-33, 1'037 m2 – ORP (DEIS)
- Payerne, Terreaux 1, 300 m2 – ORP (DEIS)

Fin de la location de locaux provisoires dans le cadre de la rénovation du Château cantonal

- Chancellerie – 170 m2 loués à Langallerie 11 à Lausanne jusqu'au 30 avril 2018
- SG-DIS- 510 m2 loués à Montchoisi 35 à Lausanne jusqu'au 30 avril 2018

Autre projet particulier

- La Division Immobilier et foncier a procédé à des analyses économiques pour plusieurs projets majeurs, dont celui traitant du renouvellement du réseau POLYCOM 2.0

Recherche de locaux

- SIPaL - ~ 500 m2 pour le projet de réforme des achats (REFA), Grand Lausanne (DFIRE)
- DGE – 300 m2 pour le regroupement DIRNA-VD région Nord et SFF-FR, (DTE)
- ORP Nyon + Unité commune, ~ 1'600 m2 (DEIS)
- ORP Riviera + Unité commune, ~ 800 m2 (DEIS)
- ORP Ouest lausannois + Unité commune, ~ 500 m2 (DEIS)
- SG-DSAS - ~ 47 m2 pour le Bureau de médiation santé handicap (DSAS)
- DGAV, 650 m2 pour l'Etat-major + Affaires vétérinaires, Grand Lausanne (DEIS)
- SPEN, extension des locaux loués à Penthalaz (DIS)
- DGMR, ~ 150 m2 pour le projet M3 (prolongation du Métro), Lausanne (DIRH)

Objets locatifs propriété de l'Etat de Vaud mis en location auprès de tiers

638 baux actifs, soit **350** contrats pour des locaux d'habitation ou commerciaux et des places de parc et **288** pour des parcelles agricoles, vignes et objets divers.

Ils ont généré un revenu locatif annuel net de CHF **12'033'604**.

Evénements particuliers

Dans le cadre de sa mission, la Division Immobilier et foncier a traité quelques événements particuliers, notamment :

- Audience auprès de la Commission de conciliation, puis recours au Tribunal des baux, pour le congé ordinaire signifié par le bailleur des locaux occupés par la Justice de Paix, Côtes-de-Montbenon 8, à Lausanne
- Squat par un collectif d'individus d'une villa à Lutry (La Conversion)
- Intempéries du 11 juin 2018 (inondations)

Exploitation

Prestations réalisées par le personnel de l'Etat au 31.12.2018 :

- Nombre de sites : 44
- Surfaces nettoyées : 195'130 m
- Nombre d'ETP : 58,29 (149 personnes)

Prestations externalisées au 31.12.2018 :

- Contrats de nettoyage actifs au 31.12.2018 : 138
- Surfaces nettoyées : 315'370 m2
- Contrats en gestion pour le compte d'autres services : 49
- Volume financier des prestations d'entretien engagées en 2018 : environ CHF 9.6 mios

Mise en soumission marchés publics (nettoyage) :

- Nombre de sites : 14

- Surface : 63'400 m²
- Volume financier de ces soumissions sur quatre ans : CHF 4.64 mios

Principales surfaces mises en soumission :

- Nyon, CEPN (16'241 m²)
- Renens, Gymnase de Renens CEOL (12'438 m²)
- Lausanne, ERACOM (5'690 m²)
- Aigle, EPCA (5'337.00 m²)
- Lausanne, Château cantonal (1'848 m²)

Principales actions conduites en 2018 :

- Mise en place de la conciergerie/exploitation et du nettoyage après rénovation du Château cantonal ;
- Analyse, réorganisation et mise en place de l'exploitation du site d'enseignement de Grange-Verney dans le cadre de son transfert à la DGIP au 1er janvier 2019 ;
- Analyse économique et élaboration du cahier des charges pour le nettoyage de Plateforme 10 (MCBA) à la Gare de Lausanne ;
- Finalisation et signature avec la Commune d'Yverdon-les-Bains de la convention d'exploitation des salles de sport des Iles;
- Révision des conditions de participation et nouvelles grilles d'évaluation des marchés publics pour la mise en soumission des prestations de nettoyage ;
- Mise en place d'une stratégie de formation d'apprentis agents d'exploitation

Entretien des espaces verts

Travaux entrepris :

- Remise en soumission des mandats d'entretien des extérieurs des cures

Points majeurs traités durant l'année :

- La pyrale du buis a engendré des interventions soutenues pour le traitement de la maladie
- Dégâts aux arbres dus à des tempêtes ou à des attaques de maladies (frêne) qui ont nécessité des travaux d'abattages
- Renouvellement d'arbres majeurs vieillissants
- Suivi et gestion des parcelles propriété de l'Etat de Vaud

Budget engagé au 31.12.2018:

CHF 700'000.- pour l'entretien des parcelles propriété de l'Etat de Vaud dont :

- Un contrat de Fr. 345'000.- avec le SPADOM (Ville de Lausanne)
- CHF 40'000.- pour le CPNV à Yverdon-les-Bains
- CHF 35'000.- pour le CEPN à Nyon

- CHF 90'000.- pour les sites archéologiques d'Avenches

CHF 300'000.- pour l'entretien des extérieurs des cures.

Assurances

Le nombre de sinistres en lien avec les assurances a connu une nette recrudescence, 317 en 2018 contre 258 en 2017. Il s'agit de 160 cas de prétentions en responsabilité civile et véhicule et 157 dommages divers, dont 33 vols et 96 cas d'incendie et forces de la nature.

73 bâtiments ont subi des détériorations dues aux éléments naturels (tempête Eleanor, inondations des 31 mai et 11 juin etc.) Les dommages en relation avec ces intempéries totalisent quelque CHF 1,32 million.

Dans le cadre de la couverture responsabilité civile du maître d'ouvrage (RCMO) pour les Travaux de construction (TC), 7 nouveaux chantiers ont été assurés en 2018, dont ceux de la 2^{ème} phase de Plateforme 10 et du Pont Bleu (RC82).

Sécurité et santé au travail (SST)

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures SST, participation du SIPaL au groupe de travail interservices du complexe Riponne-Université. Etablissement d'un audit, avec l'appui d'un spécialiste externe, pour dresser le bilan SST du site et vérifier l'adéquation des mesures déjà adoptées et les mesures d'amélioration à apporter.

Division Architecture et Ingénierie

En 2018 la Division Architecture et Ingénierie (A+I) a consolidé sa réorganisation interne avec la publication de ses documents de travail et de ses méthodes de conduite de projets. Grâce à la nouvelle structure mise en place, la refonte des procédures internes et le mode de validation des documents sont désormais en phase d'application. La convergence avec les normes vaudoises et suisses du domaine de la construction est opérationnelle. Les relations et la répartition des charges entre les quatre domaines que sont : développement, projet, réalisation et entretien sont à présent consolidées par une coopération accrue à tous les échelons de la Division.

La refonte des protocoles de gestion et de classement des documents informatiques et de l'archivage est en cours de réalisation, sous la supervision d'un archiviste qui travaille en étroite coopération avec les Archives cantonales vaudoises pour les archives physiques et la DSI pour les systèmes informatiques.

La totalité des projets et chantiers gérés par la Division Architecture et Ingénierie représente un budget de CHF 3.2 milliards pour plus de 140 objets.

En 2018, plusieurs projets ont été menés à terme. L'Etat a pu inaugurer:

- la restauration du château Saint-Maire à Lausanne;
- le Synathlon à Dorigny;
- le pont de liaison du terrain de La Pala à Chavannes-près-Renens en vue de la réalisation des logements pour étudiants « Vortex » ;
- l'assainissement des réseaux et des infrastructures des établissements de la plaine de l'Orbe (EPO) à Orbe ;
- la surélévation du bâtiment administratif de l'avenue de l'Université 5 à Lausanne ;
- l'assainissement et l'agrandissement de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon-les-Bains.

La Division Architecture et Ingénierie a poursuivi divers chantiers menés par le Domaine Réalisation, dont notamment:

- le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) sur le site de Plateforme 10 à Lausanne ;
- le projet « Un musée, deux musées » pour la construction du nouveau Musée de l'Ellysée et du Mudac sur le site de plateforme 10 à Lausanne ;
- la réfection et transformation des équipements sportifs du centre sportif universitaire (CSU) à Dorigny pour la DGEP ;
- la stabilisation du bâtiment de l'Ecole professionnelle commerciale (EPCL) à la Vallée de la jeunesse à Lausanne pour la DGES ;
- la transformation et rénovation de l'Aula des Cèdres à Lausanne pour le SERAC;
- la rénovation du bâtiment principal de la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP-VD) à Lausanne pour la DGEP.

D'autres projets menés par le Domaine Projet sont en phase d'analyse, dont notamment:

- le projet « Propaideutikos » de rénovation des façades et de transformation du bâtiment de l'Amphipôle à Dorigny ;
- le projet « Banquet » de création du Campus Santé. Ce pôle de formation médicale devra accueillir 2'500 étudiants et utilisateurs. S'y construiront 500 logements pour étudiants, sur le terrain des Côtes de la Bourdonnette ;
- la Maison de l'Environnement (MEV), bâtiment administratif à Epalinges, pour la DGE ;
- le projet d'extension du gymnase de Burier qui permettra d'accueillir 450 nouveaux élèves ;
- le projet de nouveau bâtiment des Sciences de la vie sur le campus universitaire ;
- la Croisée, établissement pénitentiaire à propos duquel le parlement vaudois a voté un crédit important qui permettra de mettre à niveau divers équipements ;
- l'appel d'offres destiné à des groupes de mandataires pluridisciplinaires pour le centre d'entretien des routes nationales de Rennaz ;
- le bâtiment qui doit accueillir les apprenti-e-s sur le site de Lausanne-Vennes ;
- l'extension du gymnase intercantonal de la Broye à Payerne ;
- le couvert à véhicules de Gollion qui accueillera les véhicules et le personnel du détachement cantonal d'intervention.

Enfin, des projets menés par le Domaine Développement sont en phase de gestation, notamment :

- la relocalisation du SAN à Romanel-près-Lausanne pour le DTE ;
- l'extension du Centre d'entretien des routes nationales (CERN) à Rennaz, pour la DGMR ;

- les nouvelles écoles professionnelles d'Yverdon et de Burier pour la DGEP ;
- les gymnases du Chablais, d'Echallens, l'extension du gymnase Auguste Piccard à Lausanne pour la DGEP ;
- l'extension de la HEP sur le site des Cèdres à Lausanne pour la DGES ;
- un nouveau bâtiment pour l'extension des facultés de droit et des hautes études commerciales, l'Internef, sur le site de Dorigny pour l'Université de Lausanne ;
- le Poste de contrôle avancé et la sécurisation du site du CPPO, la prison des Grands Marais, la sécurisation de la prison de La Croisée sur le site des Plaines de l'Orbe pour le SPEN ;
- l'extension du Tribunal cantonal pour le regroupement des cours de justice sur le site de l'Hermitage à Lausanne ;
- la réaffectation des espaces du Palais de Rumine libérés par le MCBA ;
- le nouveau musée d'archéologie du site d'Avenches est à l'étude, comme le site du musée et jardin botaniques à Lausanne pour le DFJC.

Autres événements marquants

En 2018, la Division A+I a finalisé le recensement des 140 interventions artistiques présentes dans les bâtiments construits par l'Etat de Vaud, selon le règlement du 1.4.2015 concernant l'intervention artistique sur les bâtiments de l'Etat (RIABE) de 1979 à 2018.

La collaboration entre le SIPaL et la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud s'est poursuivie. Le nouveau partenariat décidé en 2016 pour le projet de logements sur les Côtes de la Bourdonnette est mis en place et la collaboration relative à l'organisation d'un concours d'architecture est effective.

Entretien et rénovation des bâtiments

Les travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments ont représenté une part importante de l'activité de la Division. En 2018, le SIPaL a géré 1'184 bâtiments, dont 1'012 propriétés de l'Etat pour une valeur d'assurance de plus de CHF 3 milliards et 172 bâtiments loués à des tiers.

	Nombre de bâtiments			Valeur ECA	% valeur ECA
	État	Privé	Total		
Administrations	28	0	28	372'893'137	12.3%
Écoles	53	1	54	473'086'824	15.7%
Environnement	272	0	272	175'658'969	5.8%
Gymnases	73	3	76	610'670'669	20.2%
Hautes écoles	19	0	19	216'816'384	7.2%
Immobilier	311	168	479	351'167'378	11.6%
Musées	35	0	35	148'587'957	4.9%
Prisons	63	0	63	230'277'483	7.6%
Sécurité	157	0	157	296'117'382	9.8%
<i>Patrimoine*</i>	1	0	1	145'833'333	4.8%

TOTAL	1'012	172	1'184	3'021'109'517	100.0%
--------------	--------------	------------	--------------	----------------------	---------------

* cathédrale gérée par la division Patrimoine du SIPaL

Les travaux courants, financés par le budget de fonctionnement, ont représenté environ CHF 28 millions, alors que les travaux d'entretien lourd, financés par la fin du crédit-cadre 3, ont représenté environ CHF 1.5 million en 2018. Un nouveau crédit-cadre de CHF 27,7 millions de francs a été demandé au Grand Conseil par le Conseil d'État en octobre 2018 pour financer les travaux d'entretien des bâtiments sur les six sites suivants: les Archives cantonales vaudoises à Chavannes-près-Renens; le Bâtiment administratif cantonal à Morges; l'École technique et des métiers de Lausanne (ETML) sur le site de Sébeillon; le Gymnase Auguste Piccard à Lausanne; le Gymnase de Chamblandes à Pully et le site de Marcelin à Morges. Ce crédit-cadre comprend les travaux relatifs à des rénovations et aménagements extérieurs ainsi que le remplacement des installations techniques et de sécurité.

Section ingénierie

En 2018, la section Ingénierie a activement participé à l'établissement de diagnostics des bâtiments à la charge du Domaine Entretien. Elle a mis en service cinq installations solaires photovoltaïques pour 2'770m². Six autres projets représentant une superficie de 8'600m² sont planifiés pour 2019. Les audits et l'établissement des conventions d'objectif en coordination avec la Direction de l'Énergie pour les bâtiments grands consommateurs d'énergie ont été poursuivis et s'achèveront en 2019.

Projets adoptés par le Conseil d'État en 2018

Pour un total de 2'560'000 francs:

- Crédit d'études de 260'000 fr. pour financer la 1^{re} phase des études nécessaires à l'établissement par la Ville de Lausanne du futur Plan partiel d'affectation (PPA) de la "Campagne des Cèdres" à Lausanne, en vue du développement sur le site des infrastructures de l'État de Vaud, en particulier la Haute école pédagogique Vaud (HEP) et le Gymnase Auguste Piccard (GAP).
- Crédit d'études de 400'000 fr. pour financer l'étude d'un bâtiment pour le centre de région Nord de la DGE sur le site de "Champ-Lovats", parcelle n°1605, à Yverdon-les-Bains.
- Crédit d'étude de 400'000 fr. pour étudier la rénovation de la prison du Bois-Mermet et la création de places de détention pour répondre en particulier à la délinquance urbaine.
- Crédit d'étude de 400'000 fr. pour financer les études de programmation, de faisabilité et de préparation du concours de la nouvelle Ecole professionnelle d'Yverdon, futur centre de

formation des métiers du domaine social sur le site du Parc Scientifique et Technologie d'Y-Parc à Yverdon-les-Bains.

- Crédit d'étude de 400'000 fr. pour financer les études de planification et de programmation relatives au projet de pôle cantonal de l'agriculture et centre d'enseignement professionnel des métiers de la terre IMAGO-AGROSCOPE.
- Crédit d'études de 300'000 fr. pour financer l'étude de projet de rénovation des deux bâtiments du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Bex situés au chemin de l'Ecluse 1 & 3, propriété de l'Etat de Vaud et exploités par l'EVAM.
- Crédit d'étude de 400'000 fr. réaffectation de l'aile Est du bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) situé à l'Avenue des Casernes 2, à Lausanne (ECA n° 3684).

Projets adoptés par le Grand Conseil en 2018

Pour un total de 101'195'000 francs:

- Crédit d'étude de 1'656'000 francs pour financer le développement d'un projet de transformation et agrandissement du Centre d'entretien des routes nationales et cantonales de Rennaz et Centre de gendarmerie mobile de l'Est vaudois.
- Crédit d'investissement de 4'300'000 francs pour financer les travaux d'assainissement du bâtiment pénitentiaire de la Colonie fermée à Orbe.
- Crédit-cadre de 27'700'000 francs pour financer les travaux d'entretien des bâtiments sur 6 sites.
- Crédit d'études de 5'800'000 francs pour financer les études relatives à la construction du Gymnase d'Echallens.
- Crédit d'ouvrage de 6'610'000 francs afin de stabiliser définitivement le bâtiment de l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL) à la Vallée de la jeunesse à Lausanne ainsi que mettre en conformité ECA le bâtiment.
- Crédit d'étude de 1'400'000 francs pour financer les études relatives à la réunion des cours du Tribunal cantonal sur un seul site.
- Crédit d'étude de 12'000'000 francs pour financer la construction, en deux étapes de travaux, d'un nouvel établissement pénitentiaire de 410 places à la Plaine de l'Orbe.
- Crédit d'ouvrage de 14'500'000 francs destiné à cofinancer, conjointement avec le Canton de Fribourg pour une part égale, la construction de l'extension et l'adaptation du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) à Payerne (délai référendaire 14.02.2019).

- Crédit d'ouvrage de 27'229'000 francs destiné à financer le projet de sécurisation de la prison de la Croisée à Orbe.

Division patrimoine

Mesures de recensement et de conservation

La Section monuments et sites (Section MS) a rédigé 222 préavis à l'attention du SDT dans des dossiers de planification (+9).

Elle n'a pas révisé de recensement architectural de communes mais plutôt procédé à de nombreux recensements ponctuels de bâtiments et quartiers.

Par ailleurs, la commission d'évaluation du patrimoine du XXe siècle nommée par le Conseil d'Etat s'est réunie 9 fois. Son travail est désormais terminé et son rapport est en cours de rédaction.

Au titre des monuments historiques classés, la section MS a protégé définitivement 6 objets. Il s'agit de l'Ancien Grand Hôtel de Caux à Montreux, de l'église catholique de Morges, de l'ancien pressoir à Arnex-sur-Orbe, du Domaine du Champ des Pesses à Corsier-sur-Vevey, des objets rue du Théâtre 6 à Vevey et Indépendance 3 à Bourg-en-Lavaux, Cully. Par ailleurs, 4 objets sont en cours de classement : château de Promenthoux à Prangins, Villa Robertia à Vallorbe, le Château d'Etoy et la Pharmacie Saint-Bernard à Moudon.

Parmi les activités de sauvegarde, la section a émis 892 préavis ou autorisations spéciales auprès de la CAMAC et 109 déterminations préalables.

La Cour de droit administratif et public (CDAP) a sollicité la Section dans 86 causes. Elle a, par ailleurs, octroyé 94 mandats d'expertise pour un montant de CHF 309'834.66 afin d'assurer la conservation et la sauvegarde d'ouvrages.

La Section archéologie cantonale (Section AC) a traité 770 dossiers qui lui ont été soumis par la CAMAC, ce qui a nécessité la prescription de mesures conservatoires dans 236 cas. En plus de ces dossiers dont le flux a légèrement baissé, certainement en lien avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT, de nombreux autres projets touchant à des régions archéologiques identifiées ou potentielles parvinrent à la section par d'autres voies telles que, notamment, les études d'impact sur l'environnement, les projets urbanistiques et les syndicats d'améliorations foncières.

Les surveillances des travaux, les sondages de diagnostic et les fouilles préventives ont occasionné de nombreuses découvertes dont les principales sont mentionnées ci-après.

Subventions

La Section MS a octroyé 18 subventions cantonales à hauteur de CHF 647'923.- Par le Fonds cantonal des monuments historiques, elle a attribué 13 aides financières pour un montant de CHF 125'411.45 (+ CHF 2'712.75). Elle a également octroyé 7 subventions fédérales pour un montant de CHF 241'670.-

La Section AC a octroyé 14 subventions cantonales à hauteur de CHF 1'094'739.- pour financer des fouilles préventives liées à des projets immobiliers ou des projets d'infrastructures. Elle a également alloué 8 subventions fédérales à hauteur de CHF 389'799.- dans le cadre de la « Convention-programme dans le domaine de la conservation des monuments historiques, de l'archéologie et de la protection des sites pour la période 2016-2020. »

Publications

La Section MS a octroyé 18 subventions cantonales à hauteur de CHF 647'923.- Par le Fonds cantonal des monuments historiques, elle a attribué 13 aides financières pour un montant de CHF 125'411.45 (+ CHF 2'712.75). Elle a également octroyé 7 subventions fédérales pour un montant de CHF 241'670.-

La Section AC a octroyé 14 subventions cantonales à hauteur de CHF 1'094'739.- pour financer des fouilles préventives liées à des projets immobiliers ou des projets d'infrastructures. Elle a également alloué 8 subventions fédérales à hauteur de CHF 389'799.- dans le cadre de la « Convention-programme dans le domaine de la conservation des monuments historiques, de l'archéologie et de la protection des sites pour la période 2016-2020. »

Découvertes archéologiques

- A Grandson, le futur complexe sportif du Borné Nau a impliqué une campagne de sondages préliminaires effectuée entre septembre et octobre 2017. Ce diagnostic a révélé les vestiges d'un habitat protohistorique installé sur les flancs d'une butte morainique, en bordure d'une rivière dont le lit a été canalisé et comblé à une époque récente. L'opération de fouille préventive déclenchée à la suite du diagnostic a mis en évidence plus de 1'600 structures appartenant à diverses époques mais dont la plupart sont provisoirement attribuées à la protohistoire. L'habitat est notamment représenté par quelque 1'400 trous de poteau, plusieurs fosses ou encore une aire de rejet s'inscrivant dans un paléochenal. La fouille a également documenté une vingtaine de foyers à pierres chauffées, dont les morphologies variées et la répartition laissent supposer

qu'ils appartiennent à différentes époques.

- Lausanne- Vidy Métamorphose. La 6ème campagne des fouilles – école de l'Université de Lausanne poursuit l'exploration d'un quartier d'habitation situé à l'entrée occidentale de l'agglomération de Lousonna-Vidy. Les vestiges exhumés en 2018 montrent une succession de maisons particulièrement bien conservées à l'extrémité occidentale de la ville. La découverte d'une tombe à incinération datée du Bronze final (HaB3) a motivé une intervention de l'Archéologie cantonale. Cette structure, bien conservée, a été découverte au moment du désengagement des sables lacustres, juste en dessous des premiers niveaux d'occupation romains. La tombe se présente sous la forme d'une fosse quadrangulaire couverte de deux dalles calcaires, renfermant les ossements humains calcinés et un ensemble de céramiques entières. Elle vient compléter le corpus de la nécropole du Bronze final de Lausanne-Vidy, qui a fait l'objet de plusieurs fouilles depuis les années 1960.
- A Orbe, le projet d'un nouveau quartier au sud de la ville a motivé une campagne de sondages de diagnostic sur une superficie de 4,5 hectares. La parcelle est située au lieu-dit Les Granges à Saint-Martin, souvent cité dans les sources historiques. Suite à la découverte de vestiges archéologiques, un suivi du terrassement et une fouille préventive ont été prescrits sur la première étape des travaux (3 ha). L'occupation principale du site est représentée par un cimetière et un habitat d'époque médiévale (214 inhumations et 280 structures), dispersés sur toute la surface de la fouille. Plusieurs groupes de sépultures se succèdent entre le 6ème siècle et le 12ème siècle après Jésus-Christ, selon les premières datations données par une plaque-boucle en bronze et deux analyses C14 sur des squelettes. La découverte de quatre garnitures de ceinture en fer ou en bronze et d'un scramasaxe est attribuable à l'époque mérovingienne. L'organisation et l'évolution chronologique de cet important espace funéraire restent encore à préciser.
- Du côté d'Avenches, les interventions sur le terrain se sont enchaînées sans interruption en différents secteurs de la ville. Les investigations menées sur une parcelle où s'élevaient jusqu'en été 2018 les bâtiments de l'ancienne usine Aventica (place de la Gare) marquent le retour des fouilles extensives en ville romaine. Cette opération a permis l'exploration, en périphérie des quartiers antiques et à une centaine de mètres du mur d'enceinte, d'une zone d'environ 4000m² située au nord d'une rue large d'environ 7 mètres dans son état final. Un premier bilan général fait état de trois ou quatre grandes phases d'occupation dont la plus ancienne ne semble pas antérieure au 1er siècle de notre ère.

Au sud-ouest de la colline d'Avenches, la parcelle où s'élevait encore récemment l'ancienne grange du Paon, utilisée en dernier lieu comme brocante, a fait l'objet, dès août 2018, de plusieurs mois de fouilles qui ont permis d'enrichir la connaissance de l'occupation pré-romaine du site. L'intervention s'est en effet essentiellement concentrée sur des vestiges de la seconde moitié du 1er siècle avant Jésus-Christ. Le principal élément de cette période consiste en la découverte d'un ancien ruisseau comprenant divers aménagements destinés à en renforcer les berges (empièvements et éléments en bois relativement bien conservés, poteaux, piquets et planches). La fouille a livré un assemblage tout à fait remarquable de mobilier tant céramique que métallique (nombreuses fibules et monnaies, situle en bronze), ou encore faunique (crânes de bovidés et de cheval), ainsi que la partie supérieure d'un crâne humain isolé. Différentes pièces de vannerie particulièrement bien conservées ont été mises au jour ainsi qu'une brosse qui pourrait être en relation avec un artisanat de qualité.

Sous la route de contournement (RC 601), un suivi archéologique continu a occasionné son lot de découvertes. Des éléments antiques liés à la voirie, une conduite en plomb, des pièces chauffées, des sols ont pu être observés. On retiendra surtout la mise au jour d'une mosaïque d'une grande finesse. Prélevée au terme d'une impressionnante opération menée par le Laboratoire de conservation – restauration du Musée romain d'Avenches (MRA), cette mosaïque est hébergée au sein du dépôt des collections.

Manifestations publiques

Les Journées européennes du patrimoine ont attiré 14'123 visiteurs sur 21 sites vaudois. Le thème était « Sans frontières. » Cette fréquentation place le canton de Vaud en tête des cantons suisses et représente la moitié des visiteurs de Suisse romande.

Les troisièmes « Journées vaudoises d'archéologie – Au temps des Lacustres » se sont déroulées les 21 et 22 avril 2018. Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et le Musée monétaire cantonal, en partenariat avec l'Archéologie cantonale vaudoise, le Cercle vaudois d'archéologie et l'Université de Lausanne ont réédité leur désormais traditionnel rendez-vous annuel. Le thème choisi a permis aux collaborateurs de l'Archéologie cantonale de mettre en évidence le patrimoine lacustre vaudois puisque le canton recense sur son territoire 10 des 56 stations suisses inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Animations, visites guidées des expositions permanentes et d'actualités ont été offertes au grand public. Ces deux journées ont été précédées d'une après-midi consacrée aux actualités de la recherche dans le canton destinées aux professionnels.

Lors des portes ouvertes et manifestations officielles fêtant l'ouverture de la RC 177, les 6, 7 et 8 septembre 2018, un grand stand était entièrement dédié aux découvertes archéologiques sur le tracé. Etaient présents l'Archéologie cantonale, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, l'entreprise mandataire ainsi que des animateurs pour répondre aux questions des nombreux visiteurs (voisins, classes d'écoles, entreprises, collaborateurs de l'Etat).

Centrale d'achats de l'Etat de Vaud

Dans le domaine des fournitures administratives et scolaires, la collaboration avec le groupement romand pour les fournitures administratives (GRAFOSA) a vu la mise en place d'un contrat cadre basé sur l'appel d'offre « Papier et fournitures administratives ». Ce marché est évalué à CHF 1.5 mio pour le canton de Vaud. Le groupement pour les fournitures scolaires au travers de GRAFOUS et de la CIIP a permis la couverture des besoins des établissements scolaires vaudois, soit environ 120'000 élèves, à hauteur de CHF 4.3 mios.

Le secteur mobilier a poursuivi la standardisation de son panel de produits ainsi que l'extension du catalogue par le référencement de tables électriques, tables double emploi (IT) et du mobilier d'agrément. Dans ce domaine, il est à noter le succès du projet d'aménagements des surfaces sises à l'avenue de l'Université 5 grâce la mise en place d'une collaboration efficiente au sein du SIPAL entre la CADEV et la Division AI.

Les besoins en matériel informatique sont exponentiels, ce qui amène les spécialistes en achats à

resserrer les rangs au travers de partenariats intercantonaux. Cette solution a permis de garantir la réduction des coûts d'acquisition d'environ 1.7 mio. Le volume d'achat de la CADEV s'élève dans ce domaine à CHF 5.7 mios.

En ce qui concerne la distribution par la section logistique, l'activité reste stable, voire en légère augmentation en termes de volume d'affaires. C'est ainsi que plus de 235'000 opérations de prélèvements ont été réalisées, pour un total supérieur à CHF 2,8 mios d'articles prélevés.

Le projet de réforme des achats de l'ACV (RefA) a été soumis au Conseil d'Etat en juillet 2018 et adopté en novembre dernier par le Grand Conseil. L'EMPD RefA permettra de remplacer l'outil de gestion actuelle, Pénélope. De plus, la décision du Parlement permettra également de démarrer la réforme de la structure organisationnelle de l'actuelle CADEV qui verra ses volumes d'acquisition multipliés par 5 à moyen terme.

Finalement la CADEV a conduit, entre avril et novembre 2018, en collaboration avec la section exploitation et assurances choses de la Division Immobilier et Foncier un exercice d'inventaire du mobilier et des biens propriété de l'Etat. L'ensemble des entités de l'Administration cantonale, ainsi que de l'UNIL, ont participé à cette opération d'envergure réalisée tous les cinq ans. Le résultat de cet exercice est utile à la fixation des primes payées à l'ECA.

Division Support

RH et Finances

La forte activité de toutes les entités du SIPaL et les réformes réalisées ou en cours dans plusieurs secteurs ont mobilisé la Division support pendant toute l'année 2018. Les Ressources humaines ont procédé en 2018 à 160 entretiens de recrutement qui ont abouti à 15 engagements fixes et à 74 engagements d'auxiliaires.

L'entité Finances a également connu une forte sollicitation. Elle a réglé plus de 37'000 factures relevant du budget de fonctionnement et près de 4'000 factures relevant du budget d'investissement. Elle a également débuté les travaux de mise en place du système de contrôle interne (SCI), dont l'entrée en vigueur est prévue pour fin 2019. Elle a également poursuivi la mise en œuvre du processus d'optimisation des tâches afin de rationaliser le travail quotidien.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 18 au SIPAL

Transformation d'un service en une direction générale

Pour le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL), l'année 2018 a été synonyme de grands changements, dont le principal est la transformation du service en une direction générale, décidée par le Conseil d'Etat en juin 2018. Dès lors, le SIPaL, à compter du 1^{er} janvier 2019, deviendra la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).

La création d'une direction générale va bien au-delà d'un changement de nom. En effet, la structure générale de l'entité a été revue afin de gagner en efficacité, notamment par l'instauration de nouveaux processus internes et par la création d'un Etat-major, qui regroupe les fonctions de support, par définition transversales, à savoir les finances, les ressources humaines, la communication, les affaires stratégiques et la construction durable.

Le service est fortement sollicité, depuis plusieurs années, en raison notamment de sa nature transverse et de par le fait qu'il est au service de l'ensemble de l'administration cantonale vaudoise. En outre, les dossiers à gérer deviennent de plus en plus complexes et interdisciplinaires, ce qui nécessite à présent une gestion et un traitement mieux adaptés à ces nouvelles exigences de même qu'au volume toujours plus conséquent dans des délais impartis toujours plus courts. En effet, le volume de travail à gérer, toutes entités du service confondues, ne cesse d'augmenter. Comme à son habitude, le SIPaL a pleinement répondu à ces sollicitations sans augmenter en proportion ses effectifs ou ses dépenses, notamment grâce au processus de réforme entamé en 2016.

L'année 2018 a également été marquée par la poursuite de la préparation de réformes d'importance, dont le projet relatif à la réforme de la fonction achat à la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud.

Groupes de prestations du SIPAL

- 64.0 Gestion et administration du service (SIPaL)
- 64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction
- 64.3 Monuments et sites
- 64.4 Archéologie cantonale
- 64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat
- 61.7 Unité des opérations foncières (UOF)
- 64.6 Assurances
- 64.7 Surfaces louées auprès de tiers
- 64.8 Bâtiments administratifs et d'enseignement
- 64.9 Centrale d'achats
- 64.10 Gestion financière et RH
- 64.11 Affaires stratégiques et communication
- 64.12 Développement durable

64.0 Gestion et administration du service (SIPaL)

Gestion et administration du service.

Description

Direction du service

Chef de service

Le chef de service conduit le service sur la base d'objectifs. Il définit la stratégie générale et les grands axes de développement du service. Il propose au chef de département une ou plusieurs stratégies en

regard de la multiplicité des activités du service. Il les met ensuite en application sous la forme d'objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de division) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 17, qui sont les siennes.

Le SIPaL a pour vocation d'être au service des services.

Quelques activités, liste non exhaustive:

- Conduite du service et répondant auprès des élu-e-s.
- Suivi et orientation des projets.
- Lancement de tout nouveau projet immobilier.
- Conduite hebdomadaire des rapports de service.
- Suivi mensuel du reporting financier et RH.
- Analyse de tout nouveau besoin immobilier émanant de l'ACV.
- Promotion du service vers l'extérieur.
- Contacts avec la presse.
- Prospection en vue d'acquisitions.

Le SIPaL est constitué de 5 divisions:

- La *Division architecture et ingénierie*, placée sous la conduite de l'architecte cantonal, est en charge de développer des projets de construction selon les besoins des services de l'Etat et de les réaliser. Elle assure également l'entretien, la valorisation du parc immobilier de l'Etat, la recherche et le développement dans le domaine de l'énergie.
- La *Division Immobilier* a pour mission de satisfaire les besoins en locaux de l'Administration cantonale. Elle est en charge de louer des locaux auprès de tiers et à des tiers, d'exploiter les bâtiments de l'ACV et de gérer les assurances choses et patrimoine.
- La *Division patrimoine* est composée des Sections monuments et sites et archéologie, chargées de la défense du patrimoine bâti, des origines à nos jours.
- La *Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)* est chargée de la logistique de l'Etat, incluant le centre d'imprimerie.
- La *Division support* est chargée de la gestion des finances, des ressources humaines, des affaires stratégiques, de la communication et du développement durable.

17 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service. Le SIPaL peut compter sur un effectif de 415 personnes.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Départements, secrétariats généraux et services.
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat (Hospices et Unil exceptés).

Les communes vaudoises.

- Collaboratrices et collaborateurs du service.
- Entreprises.
- Propriétaires de biens immobiliers (Confédération, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- Hautes Ecoles.
- Associations locales et nationales.

64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction

Planification stratégique et direction de projets de construction.

Gestion d'ouvrage – pilotage, direction, conseil et expertise.

Descriptif

Stratégie de planification des bâtiments de l'Etat

- Représentation du maître de l'ouvrage dans toutes les phases stratégiques des opérations de réalisation d'ouvrages.
- Planification des constructions et de leurs incidences financières.
- Contrôle des besoins des services, établissement du programme des constructions et études de faisabilité.
- Conduite des études et démarches urbanistiques.
- Application de la "Stratégie immobilière de l'Etat de Vaud" aux immeubles de l'Etat.

Pilotage opérationnel des opérations de construction

- Obtention des crédits et subventions.
- Organisation des procédures de marchés publics et concours pour l'acquisition de prestations, ainsi que pour les travaux de construction.
- Relations avec les autorités.
- Arbitrage de conflits.

Exécution des projets

- Mise en soumission des chantiers.
- Suivi technique et financier des chantiers.

Stratégie de conservation du parc immobilier de l'Etat et de ses

aménagements extérieurs par

- Diagnostic technique et physique des ouvrages.
- Maintien de la valeur du parc immobilier.
- Détermination des besoins et des moyens financiers et techniques (obtention des crédits auprès du CE et du GC).
- Optimisation de l'utilisation des surfaces.
- Planification, contrôle et suivi des installations techniques des bâtiments.
- Réduction des consommations d'énergie et augmentation de la production d'énergie renouvelable.
- Contrôle de la sécurité des ouvrages.
- Pilotage et direction des opérations d'entretien.
- Bouclage et archivage des dossiers techniques et administratifs sous formes numérique et papier.

Maîtrise d'œuvre

- Projet et réalisation de travaux d'entretien (maintenance et réparation) et de modification d'exploitation.
- Surveillance technique des installations, maintien du confort.
- Tenue à jour de la documentation technique, des méthodes d'analyse et de statistiques.

Instruments de travail et conseils

- Etablissement de règles communes aux services constructeurs de bâtiments (SIPaL, UNIBAT, CITS-CHUV, SSP).
- Conseils aux services et aux fondations.

Expertises de constructions scolaires communales

- Préavis sur tous les dossiers des constructions scolaires communales en vue de la délivrance par le DFJC de l'autorisation cantonale ad hoc.
- Contrôle de la conformité des constructions.
- Tenue de statistiques scolaires.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Locataires et personnes utilisatrices des bâtiments locatifs.
- Architectes et ingénieur-e-s mandataires des services constructeurs.
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Les communes vaudoises.
- CSAC, Conférence suisse des architectes cantonaux.
- Associations professionnelles.
- Les fondations.

64.3 Monuments et sites

Monuments et sites.

Descriptif

Identification et connaissance du patrimoine cantonal

- Validation du recensement fédéral des sites construits (ISOS) pour l'ensemble des communes vaudoises.
- Mise à jour du recensement architectural cantonal par commune.
- Etablissement d'inventaires spécifiques.
- Recherches et rédaction de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire.
- Mise à jour de l'inventaire des biens culturels pour la Protection des biens culturels (PBC).

Mesures préventives

- Mise sous protection par l'inscription à l'inventaire et le classement comme monument historique des sites et ouvrages dignes de protection au sens de la LPNMS.
- Documentation et détermination, en cas d'intervention, de l'intérêt des objets protégés.
- Application des dispositions fédérales en matière de PBC.
- Participation à l'établissement des instruments de planification concernant l'aménagement du territoire.

Contrôle et conseil

- Analyse des projets intervenant sur des objets protégés, délivrance de préavis et d'autorisations spéciales au sens de la LPNMS.
- Octroi de subventions cantonales à des tiers pour des travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration.
- Réquisition pour l'Etat et les tiers de subventions fédérales pour les travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration d'objets protégés.

Transmission des connaissances

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, notamment par l'organisation des Journées européennes du patrimoine et par la publication de la revue annuelle Patrimonial.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Propriétaires des objets (Confédération, canton, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- CAMAC, SDT, DGMR, SERAC, autres services de l'Etat.
- Personnes visiteuses ou utilisatrices du patrimoine vaudois.
- Associations et institutions de défense du patrimoine.

64.4 Archéologie cantonale

Archéologie cantonale.

Descriptif

Détermination du patrimoine archéologique cantonal

- Etablissement et tenue à jour de l'inventaire des sites archéologiques
- Gestion et mise à disposition des données.
- Prospection, détection et évaluation des sites archéologiques.

Protection du patrimoine archéologique cantonal

- Prise de mesures de surveillance, de protection et de conservation.
- Contrôle des projets de construction et d'aménagement.
- Rédaction de préavis, délivrance des autorisations spéciales.
- Dénonciation d'infractions.
- Autorisations, organisation, contrôle, réalisation de fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage.
- Conservation et restauration de monuments archéologiques, notamment ceux qui appartiennent à l'Etat.
- Gestion financière, gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion de subventions cantonales et fédérales pour l'archéologie.
- Etudes, rapports sur les investigations, publications et informations publiques.

Réalisation de tâches de la Confédération dans le domaine de l'archéologie

- Organisation et réalisation de fouilles pour le compte de la Confédération.

Transmission des connaissances

- Organisation de visites et chantiers archéologiques, publication d'Archéologie vaudoise, chroniques 2014, et participation à diverses autres publications.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Propriétaires (Etat, communes, privés).
- Services de l'administration, en particulier SDT, SESA, SERAC, CAMAC, DGMR, OIT, UNIL, EPFL.
- Entreprises.
- Archéologues.
- Musées.
- Instituts universitaires.
- Sociétés scientifiques.
- Collaborations avec instances et services analogues, en Suisse et à l'étranger.
- Office fédéral de la culture.
- Visiteurs de sites et de monuments, touristes, écoles, public intéressé.
- Services fédéraux (OFROU, CFF, OFCL, La Poste, notamment).
- Bénéficiaires et usagers du patrimoine vaudois.

64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

- Valorisation du patrimoine bâti de l'Etat.
- Gestion des baux, fermages et contrats divers.
- Gestion des places de parc attribuées aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'Etat.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat.
- Locataires privés.
- Collaboratrices et collaborateurs bénéficiant d'un logement de fonction.
- Collaboratrices et collaborateurs disposant d'une place de parc.
- Communes et Confédération.
- Administrées et administrés.

61.7 Unité des opérations foncières (UOF)

Opérations d'acquisition, de vente, d'échange ou toutes autres formes de transfert immobilier sur la base des besoins des directions et services de l'Etat.

Descriptif

Tâches spécifiques

- Mise en œuvre des objectifs du Conseil d'Etat en matière foncière
- Conduite des opérations foncières, soit en résumé :
- Recherche des sites potentiels pour le développement,
- Contact avec tiers pour négociations,
- Consolidations des conditions de transaction et garanties dans les actes notariés,
- Obtention des procurations auprès des instances politiques compétentes
- Expertise des terrains susceptibles d'être vendus ou achetés avec l'appui de la Commission cantonale immobilière (CCI)
- Défense de l'intérêt de l'Etat dans les Syndicats d'améliorations foncières et dans les procédures d'expropriations formelle et matérielle
- Gestion des droits de superficies et autres droits réels restreints sur le patrimoine de l'Etat
- Maintien du potentiel de valeur du patrimoine foncier de l'Etat, notamment dans les procédures d'affectation du sol
- Représentation de l'Etat auprès de tiers en tant que propriétaire foncier
- Gestion du fonds d'acquisition pour les immeubles de réserve (FAIR)
- Tenue de l'inventaire des portefeuilles fonciers et publication interne des géo données

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'ACV
- Communes
- Fondations de droits public
- Notaires, avocats, ingénieurs et géomètres brevetés
- Urbanistes, architectes et autres mandataires de projets
- Tous propriétaires de biens-fonds concernés par les opérations de l'Etat

64.6 Assurances

Gestion opérationnelle des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.

Descriptif

- Relation avec les services de l'ACV dans le domaine des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.
- Gestion de la facturation interne des primes d'assurances aux services.
- Suivi des relations et coordination avec les différents intervenants au sein de l'Etat.
- Procédures et suivi des sinistres.
- Traitement des prétentions en dommages et intérêts.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat.
- Assureurs.
- Personnes lésées.

64.7 Surfaces louées auprès de tiers

Surfaces louées auprès de tiers pour le logement des services de l'Administration cantonale.

Descriptif

- Examen des besoins en surfaces annoncés par les services.
- Recherche de locaux disponibles.
- Négociation des conditions de location, travaux, aménagements, etc.
- Examen des baux à loyer et préavis avant signature par le chef du département concerné.
- Gestion des baux en vigueur (hausse de loyer, décomptes de charges, etc.).

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, y compris les établissements d'enseignement.
- Propriétaires.
- Gérances immobilières.

64.8 Bâtiments administratifs et d'enseignement

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

Descriptif

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale vaudoise.
- Appui technique pour des points spécifiques du domaine d'activité.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).

- Sociétés de nettoyage.
- Fournisseurs.

64.9 Centrale d'achats

Achats et Centre d'édition.

Descriptif

- Achats, approvisionnements.
- Impression et acheminement du matériel de vote communal.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- SJL.
- SG-DIS.
- Services de l'Etat.
- Entités subventionnées.
- Communes.
- Electrices et électeurs.

64.10 Gestion financière et RH

L'entité finances est chargée de la gestion budgétaire du service (budget de fonctionnement et d'investissements). Elle assure la tenue des comptes. Elle fournit des prestations de support aux autres entités du service.

L'entité ressources humaines est chargée de la gestion du personnel sur le plan administratif. En outre, elle s'assure du développement, de la promotion et de la mise en oeuvre de la politique RH de l'Etat de Vaud au sein du service, compte tenu des orientations stratégiques, des besoins de l'organisation et des collaboratrices et collaborateurs.

Descriptif

Entité finances

- Etablissement, gestion et suivi du budget de fonctionnement et d'investissements.
- Gestion administrative des paiements aux fournisseurs.
- Facturation clients et gestion du contentieux.
- Gestion de la TVA.

- Etablissement et gestion des décomptes de chauffage.
- Gestion des comptes de chèques et des caisses.
- Gestion de la comptabilité, contrôles, bouclage annuel des comptes.

Entité ressources humaines

- Recrutement.
- Développement des compétences, coordination des actions de formation.
- Gestion des relations de travail.
- Accompagnement lors des changements.
- Conseil, orientation et appui aux cadres.
- Coordination de la formation des apprentis.
- Gestion administrative du personnel.
- Pilotage des entretiens d'appréciation.
- Gestion des projets RH.
- Préparation et gestion du budget du personnel.
- Case Management.
- Participation à divers projets RH transversaux.
- Gestion des effectifs.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- SJL.
- SG-DIS.
- Services de l'Etat.
- Entités subventionnées.
- Communes.
- Electrices et électeurs.

64.11 Affaires stratégiques et communication

L'entité Affaires stratégiques et communication est chargée d'assurer la qualité rédactionnelle et la faisabilité politique des documents émanant du SIPaL à destination du public et/ou des autorités politiques.

Descriptif

- Rédaction ou relecture des textes destinés au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, au chef du département, au Contrôle cantonal des finances.
- Préparation de présentations publiques d'activités du SIPaL.
- Rédaction de notes stratégiques internes.

Rédaction de courriers de nature stratégique.

- Rédaction ou supervision de documents destinés à la communication interne ou au site internet.
- Réponses aux consultations.
- Suivi des participations.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Le chef de service.
- Les autorités politiques cantonales.
- Les collaborateurs et collaboratrices du SIPaL.
- Les autres services de l'Etat.
- Les administré-e-s.

64.12 Développement durable

L'entité Développement durable a pour mission de définir les objectifs économiques, environnementaux et sociaux des projets de construction de l'Etat et d'en garantir le respect. Dans cette perspective, elle a notamment la charge de fournir un logiciel adapté et propre à certifier que les bâtiments de l'Etat sont conformes aux meilleures normes énergétiques équivalentes à celles de Minergie-P-ECO.

Descriptif

- Développement et adaptation du logiciel Sméo afin d'obtenir une certification pour les bâtiments de l'Etat.
- Etablissement et mise à jour d'un état des lieux du parc immobilier de l'Etat, analyse et propositions de mesures visant à l'assainissement des bâtiments et à l'optimisation de leur entretien.
- Conduite et animation de groupes de travail chargés de valoriser des réalisations exemplaires.
- Organisation de conférences et de débats publics.
- Rédaction de publications spécialisées, de rapports destinés aux autorités politiques cantonales.
- Participation à des groupes de travail aux niveaux intercantonal et national.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Chef-fe-s de projet du service.
- Mandataires externes.
- Services de l'administration.
- Entités des administrations des villes et cantons suisses.

Sources d'informations complémentaires

Publications

La stratégie immobilière de l'État de Vaud (PDF, 5,37 Mo)

(https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers_pdf/Strategie_immobiliere_250111.pdf)

Sites internet

Pôle muséal: polemuseal.ch

Cathédrale de Lausanne: www.cathedrale-lausanne.ch (<http://www.patrimoine.vd.ch/cathedrale-de-lausanne/accueil/>)